

01/06/2026

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Commune d'Aunac sur Charente



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Charente

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

TABLE DES MATIERE

MISE A JOUR DU PCS	3
GLOSSAIRE	4
INTRODUCTION AU PCS	5
RÈGLES ET CONVENTIONS DE CODAGE DES RÉFÉRENCES EXTERNES	6
IDENTIFICATION DES RISQUES	7
ARRETE MUNICIPAL	8
CADRE JURIDIQUE	10
ACTION A MENER	12
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	13
COMPOSITION ET FONCTION	14
MEMBRE DU POSTE DE COMMANDEMENT	15
CONSEIL MUNICIPAL	16
PERSONNEL COMMUNAL	18
ORGANISATION COMMUNAL DE CRISE	19
MISSION DU RESPONSABLE DES SECOURS	21
MISSION DU SECRETARIAT	22
MISSION DU COORDONNATEUR DES ACTIONS COMMUNALES	23
MISSION DU RESPOSABLE LOGISTIQUE ET SECURITE	24
MISSION DU RESPONSABLE POPULATION ET E.R.P	25
MISSION DES PERSONNES RELAIS	26
CANICULE	27
RISQUE PARTICULIER : RUPTURE DU BARRAGE DE MAS CHABAN	28
- ALERTE DE LA POPULATION	29
- LISTE DES ZONES HABITEES IMPACTEES PAR LE PPRI	30
- ANNUAIRE DU CIRCUIT D'ALERTE	31
- EVACUATON/HEBERGEMENT/RAVITAILLEMENT	33
RESSOURCES MOBILISABLE	
- VEHICULES ET MATERIELS	34
- LOCAUX ET MOYENS D'HEBERGEMENT	35
- SOURCE D'APPROVISIONNEMENT	36
- PROFESSIONNELS DE SANTE	37
- PERSONNES RESSOURCES	38
ANNUAIRE DE CRISE	39
PLAN DES LOCAUX	
- POSTE COMMUNAL DE COMMANDEMENT	41
- POSITION DES ARMOIRES DES CLEFS	42
- POSITION DES KITS PCS	43
ZONES HABITEES	
- INDEX DES CARTES	44
- LISTE DES BORNES INCENDIES ET POINTS D'ASPIRATION	45
PLAN DETAILLES : AUNAC /BAYERS/ CHENOMMET/ MOUTON	46/78

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

FICHES ACTIONS

- INDEX DES FICHES	79
- EVALUER LA SITUATION	80
- DEFINIR LA STRATEGIE D'INTERVENTION	81
- MOBILIER LES CORRESPONDANTS	83
- INSTALLER LE PCC	84
- ORGANISER LE PROCESSUS	85
- ASSURER L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DU PUBLIC	86
- ASSURER L'ACCUEIL PHYSIQUE DU PUBLIC	87
- PREPARER LES MESSAGES OFFICIELS	88
- ALERTER LA POPULATION	89
- FOURNIR L'ASSISTANCE A LA POPULATION	91
- ORGANISER LES EVACUATIONS	92
- ASSURER LA PROTECTION DU SECTEUR EVACUE	93
- ORGANISER LE CENTRE D'ACCUEIL	94
- HEBERGER LA POPULATION SINISTREE	96
- ORGANISER LE RAVITAILLEMENT ALIMENTAIRE	97
- METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS MATERIELS	98
- ORGANISER LA POST-CRISE	99
- ÉTABLIR UN RETOUR D'EXPERIENCE	100

INDEX DES FICHES

SYNTHESE DES ACTIONS PAR PARTICIPANT A L'ORGANISATION	101
---	-----

ANNEXES

- MODELE DE MAIN COURANTE	102
- FICHE DE SUIVI	103
- MODELE DE LISTE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN CENTRE	

D'HEBERGEMENT

- ARRETE MUNICIPAL DE RESUISITION	105
- MODELE D'INFORMATION A LA POPULATION ALERTE CANICULE	106
- AFFICHE CANICULE	107

MODELE DE FICHE /SOURCE D'APPROVISIONNEMENT

MODELE DE FICHE / REQUISITION DES ELUS	109
--	-----

INDEX DES ANNEXES EXTERNES

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

MISE A JOUR DU PCS

- Assurer la mise à jour du PCS en complétant le tableau ci-après.
- Informer la préfecture de toutes les modifications de ce plan.

Version	Pages modifiées	Modifications apportées	Date de réalisation
1.0.0		Création du plan	17/07/2023
1.0.1		Actualisation suite regroupement avec Moutonneau et changement d'équipe municipale	01/06/2026

Nota : La fréquence maximale de révision du PCS est de cinq ans.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

GLOSSAIRE

ROS	Responsable des opérations de secours
RAC	Responsable Action Communale
POP	Population
LOG	Logistique
DICRIM	Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs
ERP	Etablissement recevant du public
PCC	Poste de Commandement Communal
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sureté (écoles)
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
TMD	Transport de Matières Dangereuses
SIVM	Syndicat intercommunal à vocation multiple
CM	Conseil municipal
PR	Personne relais
PRM	Personne ressource mobilisable

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

INTRODUCTION AU PCS

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui définit, en situation de crise, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population aunacoise.

Il recense notamment l'ensemble des risques majeurs auxquels est exposée la commune et ses habitants et détermine les stratégies à mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde des populations et des biens.

Ce document de référence a donc été conçu pour optimiser notre capacité à répondre dans l'urgence à des situations exceptionnelles, hors normes. En compilant des situations types et en apportant des réponses très concrètes, il permet de préparer préventivement tous les acteurs impliqués dans les différents modes opératoires.

Le plan communal de sauvegarde revêt un intérêt opérationnel majeur. Il est essentiel que tout un chacun s'en saisisse afin d'acquérir des réflexes qui pourront se révéler cruciaux pour la préservation de la population et de l'environnement.

Nota : Le PCS n'est pas obligatoire dans toutes les communes mais seulement dans celles soumises à un risque particulier. La commune d'Aunac sur Charente est concernée par le risque d'inondation (PPRI) induit par le barrage de Mas-Chaban.

Nota : Depuis 2021, La commune d'Aunac sur Charente s'est mise en conformité avec le traitement des données personnelles (RGPD). Ce document ne contient donc aucune référence nominative de personnes.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

RÈGLES ET CONVENTIONS DE CODAGE DES RÉFÉRENCES EXTERNES

La liste de l'ensemble des documents des références externes et conventions particulières figure en dernière page de ce document.

Dans l'ensemble des références ci-après, le code Insee de la commune d'Aunac sur Charente est une constante : **16023**.

Références documentaires

[Code-Insee-Commune]-[ANNEXE]-[Titre-du-document]

Code-Insee-Commune	16023
ANNEXE	Constante
Titre-du-document	Titre libre du document

Références nominatives et contacts des personnes

[Code-Insee-Commune]-[Groupe / Service]-[Fonction]-[N°ordre]

Code-Insee-Commune	16023	
Groupe / Service		
	CM	Conseil Municipal
	PC	Personnel Communal
	RM	Ressource Mobilisable
	SIEV	SIVM et Ecole
Fonction		
	MAI	Maire
	ADJ	Adjoint
	CONS	Conseiller
	PRM	Personne Ressource Mobilisable
	ADM	Administré
	PR	Personne Relais
	PSA	Personnel de santé
	CDC	Personnel Communauté de communes « Cœur de Charente »
	COLI	Communes Limitrophes
	ASSO	Associations Locales
	APPRO	Approvisionnements
	DIRPDT	Président SIVM et Directeur Ecole
	SEXT	Services extérieurs
N° ordre		Valeur numérique de 1 à n..

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Identification des risques potentiels

Risques naturels	Risques technologiques	Risques météorologiques	Risques Sanitaires
Inondation (existant)	Pollution des sols (concerné)	Tempêtes (vent violent)	Canicule
Remontée de nappe (existant)	Transport de Matières Dangereuses (concerné)	Neige et verglas	Epidémie
Séisme (modéré)		Orages (fortes pluies, grêles)	
Mouvement de terrain (Modéré)			

Abréviation	
RNI	Inondation
MVT	Mouvement de terrain
RT_TMD	Risque technologique : transport matières dangereuses
RT_PDS	Risque technologique : Pollution des sols
METEO	Météorologique
SANIT	Sanitaire
SEISM	Séisme

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ARRETE MUNICIPAL

Vu

- La loi n° 2004-811 relative à la modernisation de la sécurité civile, et notamment ses article 13 et 16 ;
- La Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;
- Vu le code de la sécurité intérieure et notamment se articles L 731-3 et R 731-1 et suivants
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212 relatif aux pouvoirs de police du maire ;
- Vu la délibération D_2023_5_1 portant adoption du PCS d'Aunac sur Charente

Vu la délibération D_2026_5_4 portant mise à jour du PCS d'Aunac sur Charente

Considérant que la commune peut être exposée aux risques suivants :

Risques naturels :

Inondation
Remontée de nappe
Séisme
Mouvement de terrain

Risques technologiques :

Pollution des sols
Transport de Matières Dangereuses

Risques météorologiques

Tempêtes, neige et verglas, fortes pluies, orages, canicule et grand froid

Qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Aunac sur Charente est établi et approuvé à compter du 01/06/2026.

Article 2 : Le Plan Communal de Sauvegarde (épuré de ses données confidentielles) est consultable à la Mairie.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Article 3 : Le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Les copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises :

- à Madame la Préfète de la Charente ;
- à Madame ou Monsieur les Sous-préfets des arrondissements de Cognac et de Confolens ;
- à Monsieur le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Charente ;
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Charente ;
- à Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente ou Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- à Monsieur le Directeur de l'Agence Départementale d'Aménagement.

Fait à Aunac sur Charente, le 01 juin 2026

Le Maire, Pascal HOFFMANN



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

CADRE JURIDIQUE

- **Code Général des Collectivités Territoriales – art. L 2212 :** « La police municipale a pour objet d’assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toutes natures, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terrain ou de rochers, les avalanches et autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties. La police municipale prévoit également de pourvoir d’urgence à toutes les mesures d’assistance et de secours et s’il y a lieu, de provoquer l’intervention de l’administration supérieure ».

- **Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 13 :** « Le plan communal de sauvegarde regroupe l’ensemble des documents de compétence communale contribuant à l’information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l’organisation nécessaire à la diffusion de l’alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d’accompagnement et de soutien de la population. Il peut désigner l’adjoint au maire ou le conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile. Il doit être compatible avec les plans d’organisation des secours arrêtés en application des dispositions de l’article 14 de la présente loi. Il est obligatoire dans les communes dotées d’un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprises dans le champ d’application d’un plan particulier d’intervention. Le plan communal de sauvegarde est arrêté par le maire de la commune et pour Paris par le préfet de police. Dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, un plan intercommunal de sauvegarde peut être établi en lieu et place du plan prévu au premier alinéa. En ce cas, il est arrêté par le président de l’établissement public et par chacun des maires des communes concernées. La mise en œuvre du plan communal ou intercommunal de sauvegarde relève de chaque maire sur le territoire de sa commune. Un décret en Conseil d’Etat précise le contenu du plan communal ou intercommunal de sauvegarde et détermine les modalités de son élaboration.

- **Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 16 :** « La direction des opérations de secours relève de l’autorité de police compétente (maire ou préfet) en application des dispositions des articles L2211-1, L2212-2 et L2215-1 du code général des collectivités territoriales ».

- **Loi du 30 juillet 2003 relative aux risques naturels et technologiques – art. 40 :** « Dans les communes sur le territoire desquelles a été prescrit ou approuvé un plan de prévention des risques naturels prévisibles, le maire informe la population au moins une fois tous les deux ans, par des réunions publiques communales ou tout autre moyen approprié, sur les caractéristiques du ou des risques naturels connus dans la commune, les mesures de prévention et de sauvegarde possibles, les dispositions du plan, les modalités d’alerte, l’organisation des secours, les mesures prises par la commune pour gérer le risque... ».

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

- Décret n° 88-622 du 6 mai 1988 relatif aux plans d'urgence départementaux.
- Décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 relatif au droit à l'information du citoyen.
- Décret N° 2005-1156 du 13 septembre 2005 et notamment son article 1
- Article L 731-3 du Code de la Sécurité Intérieure modifié par la loi N°2021-1520 du 25 novembre 2021 article 11 rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour toutes les communes comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) et/ou dotées d'un Plan de Prévention des Risques d'incendies de forêts (PPRIF), d'un Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI), d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Article L 731-3 du Code de la Sécurité Intérieure modifié par la loi 2021-1520 du 25 novembre 2021 article 11 ;
- Arrêté inter-Préfectoral 2015034-0009 du 3 février 2015 portant approbation du Plan particulier d'intervention du Barrage de Mas Chaban.
- Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Charente et de l'argenton
- Tous plans de secours et plans d'alerte départementaux concernant la commune.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ACTIONS A MENER

Modalités de déclenchement

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché :

- **De la propre initiative du Maire ou de son représentant**, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale ;
- **À la demande de l'autorité préfectorale** (le Préfet ou son représentant).

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit constituer le poste de commandement communal (PCC).

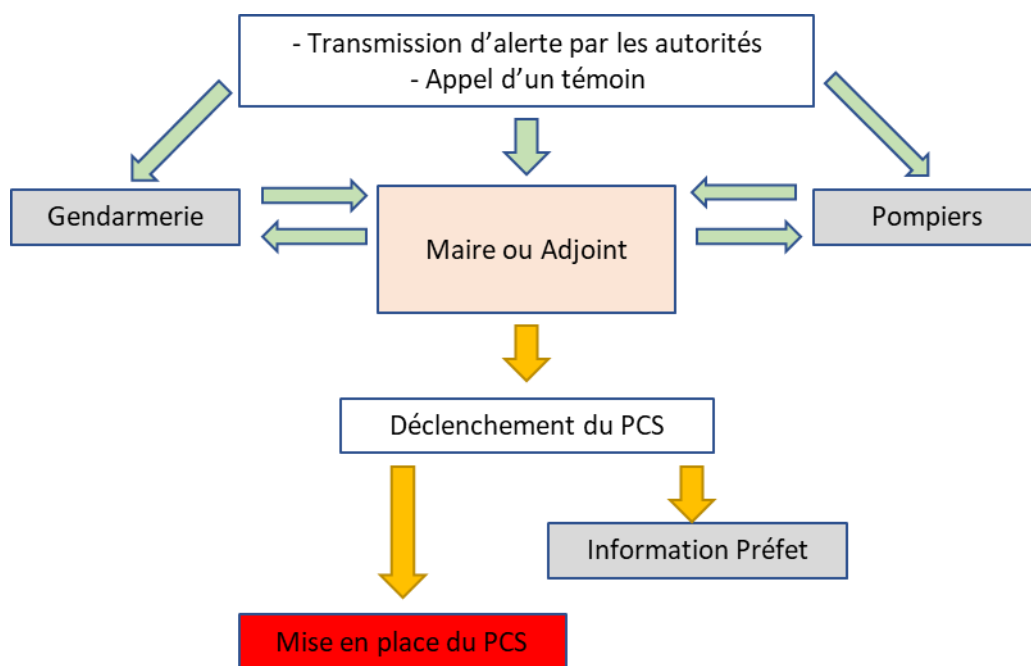
Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte tel que défini dans les pages suivantes de ce document.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Alerte

Réception de l'alerte et déclenchement du PCS



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Composition et fonctions

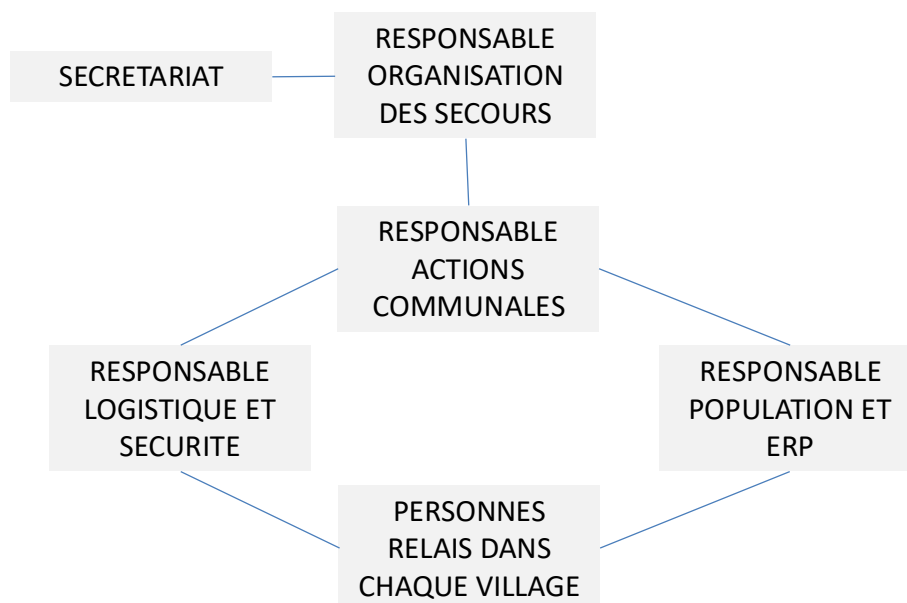
Contributeurs

Groupe / Cellule	Fonction	Management
ROS	Responsable des opérations de secours	
SEC	Secrétariat PCC	
RAC	Responsable Action Communale	
POP /ERP	Population et Etablis Recevant du public	Chef de groupe et correspondant
LOG /SEC	Logistique et sécurité	Chef de groupe et correspondant
PR	Personne Relais	Chef de groupe et correspondant

Fonctions des membres



mise en place de la cellule de crise



Mobilisation des personnels de Mairie et des membres du Conseil Municipal

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

MEMBRES (*) DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL
--

Fonction	Titulaire (*)	Suppléant : Adjoint/personnels communales / conseils municipaux / administrés
Responsable des opérations de secours ROS	16023-CM-MAI-01	16023-CM-ADJ-02
Secrétariat PCC SEC	16023-PC-SEMA-01	16023-PC-SEMA-02
Coordonnateur des actions communales RAC	16023-CM-ADJ-01	16023-CM-ADJ-03
Responsable logistique LOG et SEC	16023-CM-ADJ-03	16023-PC-AGCO-01
Responsable population POP et ERP	16023-CM-ADJ-02	16023-CM-CONS-08
Personnes Relais Aunac	16023-CM-CONS-11 16023-CM-CONS-06 16023-CM-CONS-04	16023-CM-CONS-17 16023-CM-CONS-13 16023-CM-CONS-15
Personnes Relais Bayers	16023-CM-CONS-02 16023-CM-CONS-14	16023-RM-ADM-17
Personnes Relais Chenommet	16023-CM-CONS-05 16023-CM-CONS-09	16023-RM-ADM-15
Personnes Relais Moutonneau	16023-CM-CONS-01 16023-CM-CONS-03	16023-RM-ADM-25

(*) Liste nominative dans le document annexe externe : **16023-ANNEXT-Membres-Conseil-Municipal et 16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables**

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

CONSEIL MUNICIPAL (*1) ET PERSONNEL COMMUNAL (*2)

CONSEIL MUNICIPAL

Référence PCS	Fonction	Adresse	Téléphone
16023-CM-MAI-01	Maire	12 rue de la Charente Aunac	06 76 95 88 10
16023-CM-ADJ-01	1°Adjoint	8, allée des Grands Champs Aunac	06 81 89 29 63
16023-CM-ADJ-02	2°Adjoint	6 rue de l'industrie Moutonneau	06 35 47 59 30
16023-CM-ADJ-03	3°Adjoint	62d rue des écoles Aunac	06 72 76 42 38
16023-CM-CONS-01	Conseillère	2 rue de la métairie Moutonneau	06 49 98 81 70
16023-CM-CONS-02	Conseiller	4 rue basse Bayers	06 64 18 38 66
16023-CM-CONS-03	Conseillère	7 rue de la métairie Moutonneau	06 80 65 70 87
16023-CM-CONS-04	Conseillère	6, route de la Garenne Aunac	06 15 98 88 68
16023-CM-CONS-05	Conseillère	2 chemin des vergers, chez Goudeau Chenommet	06 43 69 93 91
16023-CM-CONS-06	Conseiller	113, rue du coteau Aunac	05.45.94.25.16 06.48.22.41.13
16023-CM-CONS-07	Conseiller	3 la basse rue Aunac	06 71 36 28 82
16023-CM-CONS-08	Conseiller	3, impasse de la Combe Augier - Bayers	05.45.22.97.60 06.73.90.09.35
16023-CM-CONS-09	Conseiller	13 rue de chez Piquelot Chenommet	06 80 65 50 32
16023-CM-CONS-10	Conseiller	14 rue de l'église Bayers	06 18 24 36 37
16023-CM-CONS-11	Conseiller	2 rue de la Charente Aunac	06 14 69 06 35
16023-CM-CONS-12	Conseillère	13, chemin des rocs Chenommet	06.66.77.50.46
16023-CM-CONS-13	Conseillère	71 rue des écoles Aunac	06 08 84 03 36
16023-CM-CONS-14	Conseiller	6 rue des vignauds Bayers	06 87 28 09 77
16023-CM-CONS-15	Conseillère	12bis rue de la levade Aunac	06 78 55 20 51

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

16023-CM-CONS-16	Suppléante	77 rue des écoles -Aunac	06 18 58 10 63
16023-CM-CONS-17	Suppléant	52D rue des écoles Aunac	06 82 29 06 48

(*1) Liste nominative dans le document annexe externe : **16023-ANNEXT-Membres-Conseil-Municipal**

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

PERSONNEL COMMUNAL

Référence PCS	Fonction	Téléphone
16023-PC-SEMA-01	Secrétaire de mairie	06 25 05 08 11
16023-PC-SEMA-02	Secrétaire de mairie	06 29 56 83 59
16023-PC-AGCO-01	Agent communal	06 15 84 45 19
16023-PC-AGCO-02	Agent communal	07 85 39 85 52
16023-PC-AGCO-03	Agent communal	06 82 48 46 25
16023-PC-AGCO-04	Agent communal	07 80 33 59 47

(*2) Référence document annexe externe : **16023-ANNEXT-Membres-Personnel-Communal**

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Organisation communale de crise

Poste de commandement communal

Localisation du PCC

Adresse : Mairie de Aunac 1, place de la mairie – Aunac sur Charente

N° téléphone : 05.45.22.24.38

Adresse courriel : mairie@aunacsurcharente.fr

Endroit précis du PCC : il se trouve dans la **salle de réunion du conseil de la mairie** avec le **PCS** rangé dans la zone des archives dont l'emplacement des clés est connu de toutes les personnes faisant partie intégrante du poste de commandement.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Organisation communale de crise

Poste de commandement communal

Kit PCS

Composition du kit PCS

	Quantité		
Kit PCS	1	Exemplaire papier du PCS	
	15	Gilets jaunes fluo	
	5	Gilets oranges fluo	
	1	Affiche cellule de crise	« Ne pas déranger »
	1	Grand plan de la commune	
	1	Carte du PPRI	
	1	Box mobile d'accès 4G Orange	Carte à activer
Matériel administratif	1	Tampon officiel de la mairie	
	3	Rames de papier	
		Crayons, stylos	
		Systèmes informatiques	Accès internet

Horaires d'ouverture de la mairie

Hors période de crise

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>	<i>Dimanche</i>
09h00-12h00		09h00-12h00				
13h30-17h00	13h30-17h00	13h30-17h00	13h30-17h00	13h30-16h00		

En période de crise (*)

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>	<i>Dimanche</i>
09h00-13h00	09h00-13h00	09h00-13h00	09h00-13h00	09h00-13h00	09h00-13h00	09h00-13h00
13h00-18h00	13h00-18h00	13h00-18h00	13h00-18h00	13h00-18h00	13h00-18h00	13h00-18h00

(*) Une équipe réduite est constituée pour les veilles de nuit.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions du responsable des opérations de secours ROS

- **Titulaire** : 16023-CM-MAI-01
- **Suppléant** : 16023-CM-ADJ-02

Le Maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental. Dans ce cas, malgré la substitution par le Préfet, le maire conserve la responsabilité d'un certain nombre d'actions comme, par exemple, l'accueil éventuel de personnes évacuées.

En cas d'alerte (accident technologique ou événement naturel) transmise par un tiers, un service ou la Préfecture, le Maire doit relayer l'information ou l'alerte auprès des administrés.

En cas d'accident réel, dès le début des opérations, le Maire ou son Adjoint doit répartir les tâches entre les différents membres du PCC, pour accomplir les missions suivantes :

- **1** – Alerter la population.
- **2** – Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et membres de la Cellule de Crise Communale.
- **3** - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe, aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un suraccident ne se produise.
- **4** – Organiser l'évacuation, l'hébergement et le ravitaillement de la population.
- **5** – Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (voir modèle de réquisition en annexe)
- **6** – Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres.
- **7** – Se tenir informé et rendre compte auprès de la préfecture.

FICHES ACTIONS

Fiche N° 1	Évaluer la situation
Fiche N° 2	Définir la stratégie d'intervention
Fiche N° 5	Organiser le processus
Fiche N° 8	Préparer les messages officiels
Fiche N° 9	Alerter la population
Fiche N° 11	Organiser les évacuations
Fiche N° 12	Assurer la protection du secteur évacué
Fiche N° 17	Organiser la post-crise
Fiche N° 18	Organise le retour d'expérience

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions du secrétariat SEC

- **Titulaire** : 16023-PC-SEMA-01
- **Suppléant** : 16023-PC-SEMA-02

- Au début de la crise

- Est informé de l'alerte.
- Organise l'installation du PCC avec le Maire.
- Ouvre une main courante des événements, informatisée ou manuscrite (pièce essentielle notamment en cas de contentieux) sous la forme :
heure/événement/action à mener/personne responsable

- Pendant la crise

- Assure l'accueil téléphonique du PCC.
- Assure la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papier...) – assure la frappe et la transmission des documents émanant du PCC (envoi et transmission des télécopies...)
- Appuie les différents responsables du PCC en tant que de besoin- tient à jour la main courante des événements.
- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire.

- Fin de la crise

- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing »

FICHES ACTIONS

Fiche N° 4	Installer le PCC
Fiche N° 6	Assurer l'accueil téléphonique du public
Fiche N° 7	Assurer l'accueil physique du public
Fiche N° 8	Préparer les messages officiels

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions du coordonnateur des actions communales RAC

- **Titulaire** : 16023-CM-ADJ-01
- **Suppléant**: 16023-CM-ADJ-03

Le Coordonnateur des Actions des moyens et des actions, sous l'autorité du Maire, est responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune. Il met en œuvre les décisions prises par le Maire et s'assure de leur exécution.

1. Assure de la mise en place du dispositif et sa cohérence
2. Assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre
3. Veille à ce que les actions décidées par le R.O.S soient réalisées
4. Transmet les ordres au terrain
5. Centralise les comptes-rendus et les demandes provenant du terrain
6. Elabore le point de situation en lien avec le secrétariat à la demande du R.O.S

FICHES ACTIONS

Fiche N° 3	Mobiliser les correspondants
Fiche N° 5	Organiser le processus
Fiche N° 9	Alerter la population
Fiche N° 10	Fournir l'assistance à la population
Fiche N° 11	Organiser les évacuations
Fiche N° 12	Assurer la protection du secteur évacué
Fiche N° 17	Organiser la post-crise

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions du responsable logistique et de la sécurité

- **Titulaire** : 16023-CM-ADJ-03
- **Suppléant** : 16023-PC-AGCO-01

Au début de la crise

- Met en alerte le personnel des services techniques
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)
- Met à disposition les moyens nécessaires pour assurer la diffusion de l'alerte.

Pendant la crise :

- En lien avec le R.A.C, établit le périmètre concerné par le risque.
- Met à disposition le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...), ferme les voies et met en place les déviations en lien avec les autorités ou selon le plan préétabli en cas de rupture du barrage de Mas Chaban.
- Participe à l'évacuation des habitants en lien avec le responsable POP
- Active et met en œuvre les centres d'accueil et/ou d'hébergement de la commune en lien avec le responsable POP
- Organise en lien avec les autorités et le responsable LOG la protection de secteur évacué et met en place l'accès aux zones sinistrées avec les autorités.

Fin de la crise :

- Informe les équipes techniques de la fin de la crise

FICHES ACTIONS

Fiche N° 5	Organiser le processus
Fiche N° 9	Alerter la population
Fiche N° 10	Fournir l'assistance à la population
Fiche N° 11	Organiser les évacuations
Fiche N° 12	Assurer la protection du secteur évacué
Fiche N° 13	Organiser le centre d'accueil
Fiche N° 14	Héberger la population sinistrée
Fiche N° 15	Organiser le ravitaillement alimentaire
Fiche N° 16	Mettre en œuvre les moyens matériels
Fiche N° 17	Organiser la post-crise

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions du responsable population POP et ERP

- **Titulaire** : 16023-CM-ADJ-02
- **Suppléant** : 16023-CM-CONS-08

Au début de la crise

- Alerte et informe la population en liaison avec les personnes relais et assure la transmission de l'information auprès des responsables d'établissements recevant du public (école, entreprise, associations, commerçants, pôle santé, hébergement de personnes âgés, gîtes ruraux...)

Pendant la crise :

- Gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant la population (mise à l'abri, évacuation, hébergement ...)

- Assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, couvertures...) ainsi que la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées en liaison avec le responsable logistique.

- En lien avec les Personnes Relais, recense les personnes évacuées, absentes ou souhaitant restées à leurs domiciles.

- Mobilise en tant que de besoin les **Personnes Ressources Mobilisables** (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, préparation de repas, etc...)

- fait le lien avec la protection civile et les associations de secours.

Fin de la crise :

- Informe toutes les personnes contactées de la fin de la crise

FICHES ACTIONS

Fiche N° 5	Organiser le processus
Fiche N° 7	Assurer l'accueil physique du public
Fiche N° 10	Fournir l'assistance à la population
Fiche N° 11	Organiser les évacuations
Fiche N° 13	Organiser le centre d'accueil
Fiche N° 14	Héberger la population sinistrée
Fiche N° 17	Organiser la post-crise

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Missions des personnes relais

Personnes relais

Aunac	Bayers	Chenommet	Moutonneau
16023-CM-CONS-11	16023-CM-CONS-02	16023-CM-CONS-05	16023-CM-CONS-01
16023-CM-CONS-06	16023-CM-CONS-14	16023-CM-CONS-09	16023-CM-CONS-03
16023-CM-CONS-04			

Au début de la crise

- Alerte et informe la population en liaison avec le responsable population
- Recense les personnes fragiles et vérifie leur présence ou non à leur domicile.
- Recense les personnes susceptibles d'intégrer les groupes de bénévoles (personnes ressources, personnes compétentes...) et les ressources mobilisables (groupe électrogène, tracteur ...)

Pendant la crise :

- Oriente les secours vers les personnes à risque ou fragiles.
- Participe au recensement des personnes héberger dans les centres d'accueil.

Fin de la crise :

- Prévient toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHES ACTIONS

Fiche N° 9	Alerter la population
Fiche N° 10	Fournir l'assistance à la population
Fiche N° 11	Organiser les évacuations
Fiche N° 13	Organiser le centre d'accueil
Fiche N° 14	Héberger la population sinistrée

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Canicules

Catégories de population concernées

Personnes fragiles	Population surexposée
Personnes âgées	Personnes précaires mal logées ou sans abri
Femmes enceintes	Personnes vivant à proximité d'îlots de chaleur
Enfants en bas âge	Travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur comme à l'intérieur
Personnes souffrant de maladies chroniques	Personnes pratiquant des activités sportives avec des efforts physiques intenses et prolongés
Personnes en état de handicap	Personnes exposées à des épisodes de pollution de l'air ambiant
Personnes sous traitement médical pouvant amplifier les effets de chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme	

Hébergement climatisé

La salle des fêtes d'Aunac est le seul hébergement disposant d'un système de climatisation permettant d'héberger les personnes les plus fragiles en cas de canicule prolongée.

Localisation sur l'index des cartes : **C9 / Aunac-02-LeBourg-01**

Information à diffuser

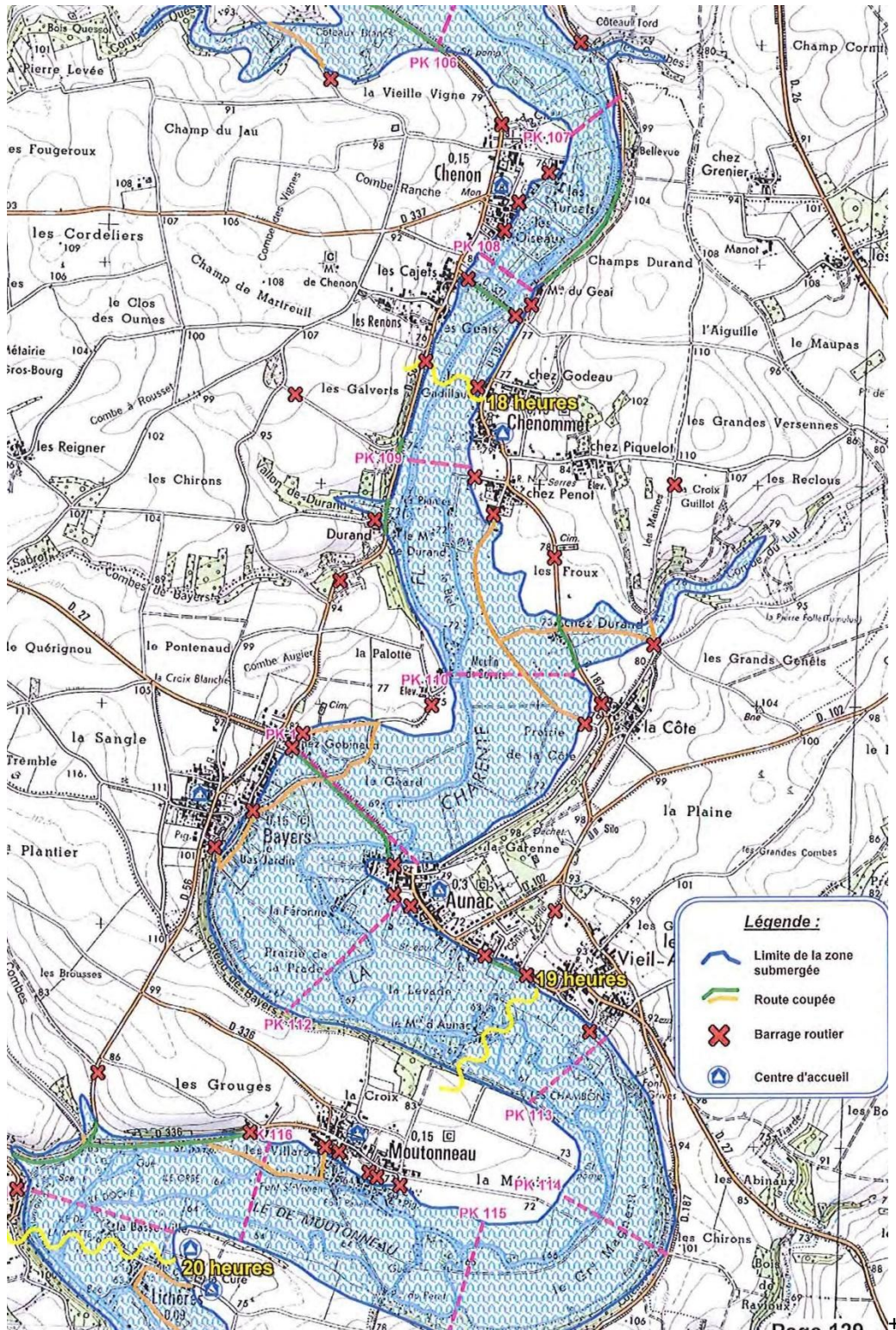
Voir en Annexe paragraphe : « **Modèle d'information à la population et d'alerte canicule** »

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Risques particuliers : rupture du barrage de Mas Chaban

Périmètre d'inondation du PPRI

Carte d'impact sur le territoire communal



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ACTIONS DE SAUVEGARDE

Alerte de la population : Organisation

L'élue informé prévient :

Les autres membres du PCC, puis alerte la population de la manière suivante : - Le territoire communal est divisé en secteurs d'habitat.

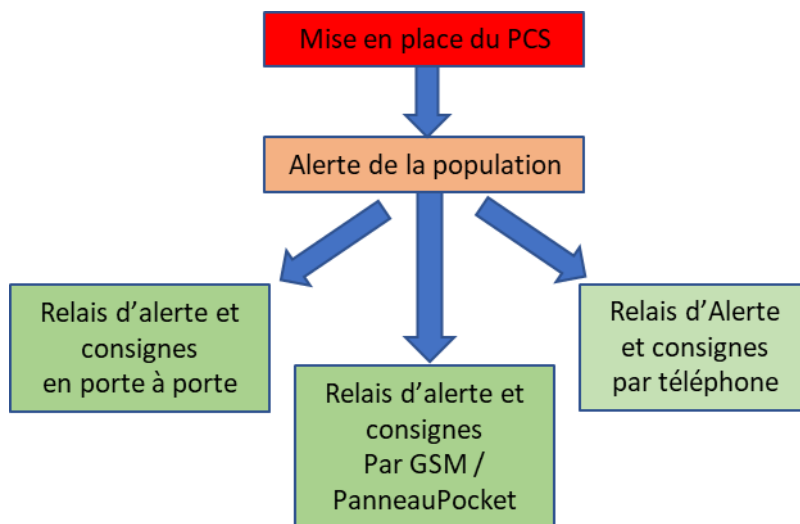
La personne relais (et un suppléant) est chargé de l'alerte dans chaque secteur :

*Voir paragraphe **Alerte de la population / Annuaire du circuit d'alerte***

L'alerte s'effectue par **porte-à-porte** (avec l'aide d'exemples de messages préétablis ou à constituer) :

Voir fiches « 8 » et « 9 » et « **Annexes** » en fin de ce document

Les consignes complémentaires seront données par téléphone, porte à porte et système communal d'alerte PanneauPocket



La décision de fin d'alerte est prise par le PCC et diffusée par téléphone, porte à porte et système d'alerte PanneauPocket



Les habitations le long de la rivière seront alertées prioritairement lors d'un évènement « inondation »

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Liste des Zones habitées impactées par le PPRI

Secteur	Index carte	Nom de carte
Bayers	A7	Bayers-02-CombeAugier
Bayers	A11	Bayers-03-LeBourg-03
Bayers	B5	Bayers-01-LeMoulin
Aunac	B8	Aunac-01-LaFeronne
Aunac	B13	Aunac-05-LeMoulin
Aunac	C9	Aunac-02-LeBourg-01
Aunac	C10	Aunac-02-LeBourg-02
Aunac	C11	Aunac-03-LesGrandsChamps
Aunac	C14	Aunac-04-LesVillards
Aunac	C15	Aunac-05-LeCamping
Chenommet	E1	Chenommet-00-Bellevue (route d'accès D187 uniquement)
Chenommet	E2	Chenommet-10-MoulinDuGeay
Chenommet	E3	Chenommet-40-Chez-Penot
Chenommet	E6	Chenommet-70-Chez-Durand (zone totalement recouverte)
Vieux-Aunac	E13	Vieux-Aunac-01-LaBasseRue (Sud RD27 & sud allée de la prairie)
Chenommet	F3	Chenommet-20-Chez-goudeau (ouest de la RD 107)
Moutonneau	A16	La Mouviere (station de pompage)
Moutonneau	C17	Rue de la Passerelle- Rue Lavandière rue des Buis
Moutonneau	D16	Rue de la Font Penelle
Moutonneau	D17	Le Château

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Alerte de la population

Annuaire du circuit d'alerte

LISTE DES RESPONSABLES DU CIRCUIT D'ALERTE

AUNAC

Secteur ou quartier	Relais terrain
Rue de la Charente, Rue Cotelle, Rue de la Pompe, Champs de Foire, Rue André Degorce, Rue Léandre Flaud	16023-CM-CONS-11
Route de la Garenne, Rue des écoles, Allée Combe Linde, Allée des Grands Champs, Chemin des Meuniers	16023-CM-CONS-04
Rue de la plaine, La basse rue, Rue Coteau, rue Lavergnes, La groye Rue de la Feronne/ Rue de la Levade/ Chemin du moulin / Allée de la prairie Camping Magnerit	16023-CM-CONS-06

MOUTONNEAU

Secteur ou quartier	Relais terrain
La Croix, l'industrie, l'ouche, les vignes, rue de la Métairie, impasse du garde champêtre, rue de la passerelle, chemin font st vivien et rue des lavandières et de la font penelle, la rue du Moulin	16023-CM-CONS-01
Rue des buis, impasse des villards et impasse du cordonnier, Rue de la Mouvière et impasse du puits	16023-CM-CONS-03

CHENOMMET

Secteur ou quartier	Relais terrain
Le Bourg, Chez Piquelot, Chez Penot, Chez Goudeau, Les borderies, Chemin des Rocs, la plantes.	16023-CM-CONS-05
La Côte, Chez Durand, Champs de la grange	16023-CM-CONS-09

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

BAYERS

Secteur ou quartier	Relais terrain
Le bourg, Combe Augier, rue du moulin, Crois blanche.	16023-CM-CONS-02
Rue Basse, Rue des Vignauds	16023-CM-CONS-14

SECTEUR IMPACTER ET DONC A PRIORISER EN CAS DE DECLANAGEMENT DU PPI BARRAGE DE MAS CHABAN

AUNAC

Secteur ou quartier	Relais terrain
Rue de la Charente, Rue de la Feronne, Rue de la Levade, Chemin du Moulin, Rue des écoles. Ecole - Station d'épuration	16023-CM-CONS-11 16023-CM-CONS-06

MOUTONNEAU

Secteur ou quartier	Relais terrain
Rue des Lavandières, rue du Moulin, rue de la passerelle, rue de la font Fenelle , rue des Buis, chemin de la Font St Vivien, rue du moulin, le château. Station de pompage	16023-CM-CONS-01 16023-CM-CONS-03

CHENOMET

Secteur ou quartier	Relais terrain
Moulin du Geai, Les Plantes, Chez Durand	16023-CM-CONS-05 16023-CM-CONS-09

BAYERS

Secteur ou quartier	Relais terrain
Moulin de Bayers, rue des Vignauds	16023-CM-CONS-02 16023-CM-CONS-14

Voir paragraphe : **Plan du territoire communal – Index des cartes**

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Evacuation/Hébergement/Ravitaillement de la population

Evacuation

Si l'évènement le nécessite, le maire l'organise de la façon suivante :

- Information de la population à évacuer : « **Alerte** »
- Moyens de transport entre le point de rassemblement et le centre d'hébergement.
- Personnes mobilisables.
- Moyens matériels recensés (déblaiement).

Hébergement

Si l'évènement le nécessite, le maire l'organise de la façon suivante :

- Ouverture des **centres d'hébergements** recensés.
- Renseignement d'une **fiche de suivi** des « Lieux accueillant du public » le jour de l'évènement par les responsables de l'accueil, concernant la nature de l'hébergement et le public hébergé.

Ravitaillement

Si l'évènement le nécessite, le maire l'organise avec les moyens recensés.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

RESSOURCES MOBILISABLES

Véhicules et matériels

Type de véhicule ou de matériel	Nombre	Adresse/ Lieu de garage
COMMUNAUX		
Utilitaire Peugeot	1	Atelier communal Aunac
Utilitaire plateau Peugeot	1	Atelier communal Bayers
Nettoyeur HP	1	Atelier communal Aunac
Véhicule Renault express	1	Atelier communal Aunac
Tracteur Deutz avec chargeur frontal	1	Atelier communal Aunac
Remorque routière Lider deux ponts	1	Atelier communal Bayers
Petite remorque routière	1	Atelier communal Aunac
Benne basculante 3 points / tracteur	1	Atelier communal Bayers
Groupe électrogène	1	Atelier communal Aunac
Tracteur avec pelle hydraulique	1	Atelier communal Aunac
Tracteur tondeuse	1	Atelier communal Aunac
ASSOCIATIFS		
Tivolis (CdF Aunac)	4	Terrain de foot
Tivolis (CdF Chenommet)	2	Local privé
Tables, bancs (CdF Aunac)	10, 15	
Tables, bancs (CdF Chenommet)	20, 40	
Table, bancs (Cdf de Moutonneau	10	

Document annexes externes : **16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables** / Administrés (*1)

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Locaux & moyens d'hébergement

Dénomination des lieux d'accueil et /ou d'hébergement	Capacité d'accueil	Repas Oui/ Non	Équip. Dispo (frigo)	Chauffage	
COMMUNAUX					
Salle des Fêtes Aunac	100	Oui	Oui	Oui	
Salle des fêtes Bayers	50	Oui	Oui	Oui	
Salle des fêtes de Moutonneau	50	Oui	Oui	Oui	
Eglise Aunac	100	Non	Non	Oui	
Eglise Chenommet	60	Non	Non	Non	
Eglise Bayers	60	Non	Non	Non	
Eglise de Moutonneau	60	Non	Non	Non	
Camping Aunac <i>(en période estivale)</i>	50	Oui	Oui	Non	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Sources d'approvisionnement

Nature	Localisation	Responsable / Référence PCS (*1)	Téléphone (public - heures d'ouverture)
Boulangerie	17, place de la mairie Aunac sur Charente	16023-RM-APPRO-01	05.45.22.28.32 06 01 19 15 21
Alimentation	67, rue des écoles Aunac sur Charente	16023-RM-APPRO-02	05.45.22.24.46 06 84 74 17 58
Boucherie- Charcuterie	67 bis, rue des écoles Aunac sur Charente	16023-RM-APPRO-03	05.45.38.63.30

(*) Document annexes externes : 16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables / Approvisionnements.

Centre Leclerc	52, route d'Aigre 16700 Ruffec		05.45.31.07.76
Super U	Rue Grange du Chapitre 16230 MANSLE		05.45.20.31.30

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Professionnels de santé

Le personnel de santé pourra être mobilisé par la préfecture dans le cadre d'un déclenchement plan ORSAN.

Nom / Référence PCS (*1)	Adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
1602-RM-PSA-01	Rue du Docteur Degorce Aunac	05.45.22.24.07	Médecin / infirmière/Kiné/ psychologue/
1602-RM-PSA-02	6 Rue du Docteur Degorce Aunac	05 45 22 24 19	Pharmacien
1602-RM-PSA-03	7 rue haute Bayers	06 78 07 20 49	Psychologue
1602-RM-PSA-04	3 rue haute – Bayers	07 69 66 27 21	Psychologue
1602-RM-PSA-05	Rue du Docteur Degorce Aunac	06 99 74 75 36	Psychologue MSP
1602-RM-PSA-06	Rue du Docteur Degorce Aunac	06 84 48 04 48	Psychologue MSP
1602-RM-PSA-07	Rue du Docteur Degorce Aunac	06 09 80 41 81	Secrétaire MSP

(*1) Document annexes externes : **16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables** / Annuaire Personnels de santé.

(*2) MSP : maison de santé pluridisciplinaire.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

PERSONNES RESSOURCES

Agriculteurs / artisans / membre d'associations / anciens conseillés

Référence PCS	Groupe / Fonction	Adresse	Téléphone
16023-RM-ADM-01	com fête	Chez Durand Chenommet	06.63.21.50.49
16023-RM-ADM-02	Couvreur	Rue des Écoles Aunac	06.13.55.83.89
16023-RM-ADM-04	Electricien	Chez Piquelot Chenommet	05.45.38.86.32
16023-RM-ADM-06	Ancien maire	Allée Combe Linde Aunac	06.08.07.96.15
16023-RM-ADM-07	Gite rural	Chez Piquelot Chenommet	06.23.87.84.12
16023-RM-ADM-09	Gite rural	66 rue du coteau Aunac	06.29.43.52.92
16023-RM-ADM-10	Gite rural		+1 847 903 4563
16023-RM-ADM-11	Église d'Aunac	Aunac	06 28 20 80 60
16023-RM-ADM-12	Com fêtes	Aunac	06 87 66 20 36
16023-RM-ADM-13	ECLA	Aunac	06 85 74 51 12
16023-RM-ADM-15	Ancien adjoint	Chenommet	07 68 74 58 08
16023-RM-ADM-16	Agriculteur	Bayers	06 52 82 17 07
16023-RM-ADM-17	ECLA	Aunac	06 38 89 94 40
16023-RM-ADM-20	Agriculteur	Aunac	06 68 51 41 71
16023-RM-ADM-21	Agriculteur	Chenommet	05 45 22 53 92
16023-RM-ADM-22	Agriculteur	Bayers	
16023-RM-ADM-23	Agriculteur	Bayers	05 45 22 51 38
16023-RM-ADM-24	Agriculteur	Chenommet	
16023-RM-ADM-25	Electricien	Moutonneau	
16023-RM-ADM-26		Moutonneau	
16023-RM-ADM-27		Moutonneau	

(*1) Document annexes externes : **16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables** / Informations Confidentielles.

Accès limité, Maire, adjoint et responsables des cellules du PC

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ANNUAIRE DE CRISE

Administrations et Services publics

NOM	Adresse	Téléphone / Références PCS (*)
ADA Aigre	12 rue de la servanterie 16140 AIGRE	05.16.09.50.31
Conseil Départemental	31 Bd Emile Roux CS 60000 16917 ANGOULEME CEDEX 9 contact@lacharente.fr	05.16.09.50.00
DDT Charente	43 rue du docteur Charles Duroselle 16016 ANGOULEME CEDEX	Standard 05.17.17.37.37 Service prévention des risques 05.17.17.38.64 / 05.17.17.38.62 Service territorial gestion de crise 05.17.17.37.04
ECOLE	54 Rue des Écoles – Aunac	05.45.22.50.59
SIVM	54 Rue des Ecoles – Aunac	05.45.95.36.33
ERDF / EDF ENEDIS	Urgence (réservé aux collectivités) Événements climatiques exceptionnels	08.11.01.02.12 05.45.69.10.74
SDEG	308 rue de Basseau 16021 ANGOULEME CEDEX	05.45.67.35.00
Gendarmerie	16230 Mansle-Les Fontaines	17 05.45.20.30.19
Mairie - secrétariat Mairie – bureau Maire	1 place de la mairie – Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE	05.45.22.24.38 05.45.37.53.00
Météo France	Serveur vocal Service client Météo du département	3250 08.90.71.14.15 08.99.71.02.16
Pompiers	16230 Mansle-Les Fontaines	18 112
Sous-préfecture Confolens	1 rue antoine babaud lacroze 16500 CONFOLENS	05.17.20.34.04
Préfecture de Charente	7-9 rue de la préfecture 16000 ANGOULEME Bureau de la coordination interministérielle et de l'appui territorial Direction des sécurités / Service interministériel de défense et de la protection civile	05.45.97.61.00

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

SAMU		15
SIAEP Saint-Claud	6 Rue Clos Galine 16450 SAINT-CLAUD	05.45.71.30.48
SAUR	Direction Territoriale Atlantique N° 46 _ ZE Le Farnaud _ 16450 SAINT-CLAUD	05.87.23.10.08 05.87.23.10.00
La Poste	54 rue des écoles – Aunac 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE	05.45.22.55.22
CDC – Assainissement	Rue Mairat 16230 Mansle-les-Fontaines	05.45.20.51.42 06.63.01.52.07
CDC – Direction Générale des services	10 route de Paris 16560 Tourriers	05.45.20.68.46 05.45.20.57.37
Charente numérique		N° collectivités 08.09.54.10.00 (Déclaration de dommage)

COMMUNES LIMITOPHES

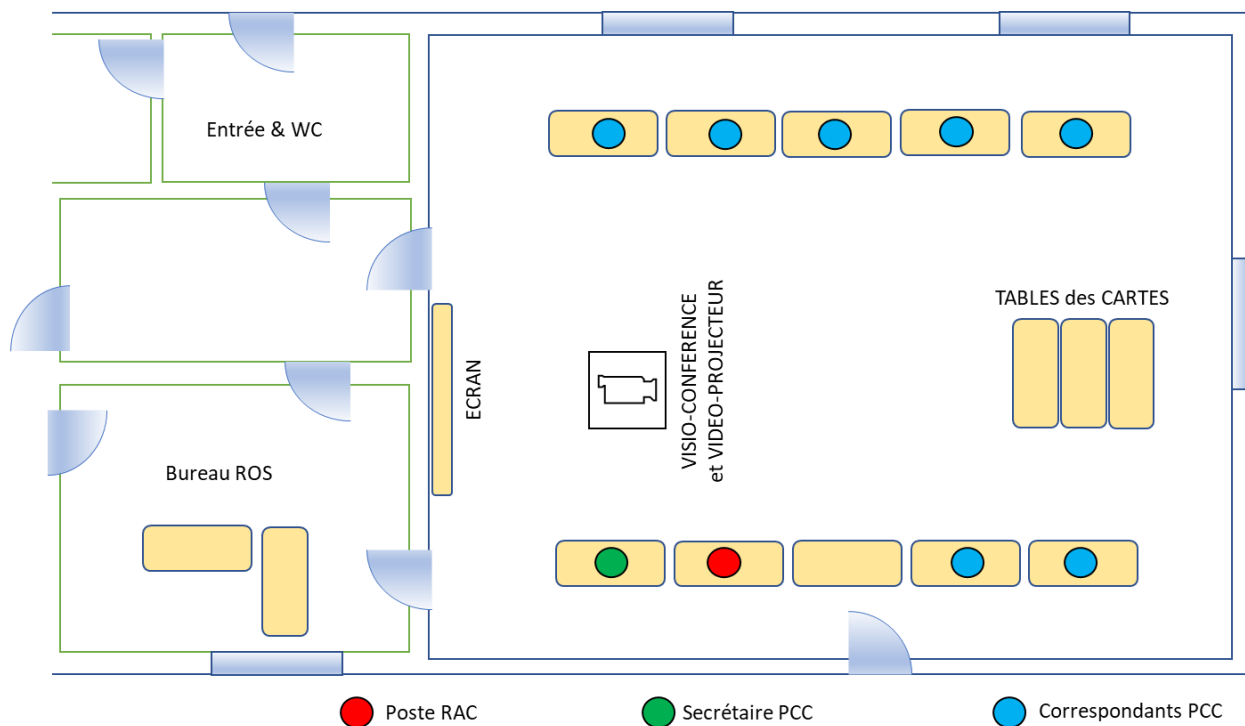
Commune	Téléphone du Maire	Email	CdC	Référence PCS (*)
CHENON	06.85.22.92.12	mairiedechenon@wanadoo.fr	Coeur de Charente	16023-RM-COLI-01
COUTURE	06.89.55.68.10	mairie@couture16.fr	Val de Charente	16023-RM-COLI-04
MOUTON	06 20 05 12 31	Mairie.mouton@wanadoo.fr	Coeur de Charente	16023-RM-COLI-05
SAINT-FRONT	06 30 74 79 43	Mairie.saintfront@wanadoo.fr	Coeur de Charente	16023-RM-COLI-07

(*) Document annexes externes : **16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables** / Annuaire Communes limitrophes

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

PLANS DES LOCAUX

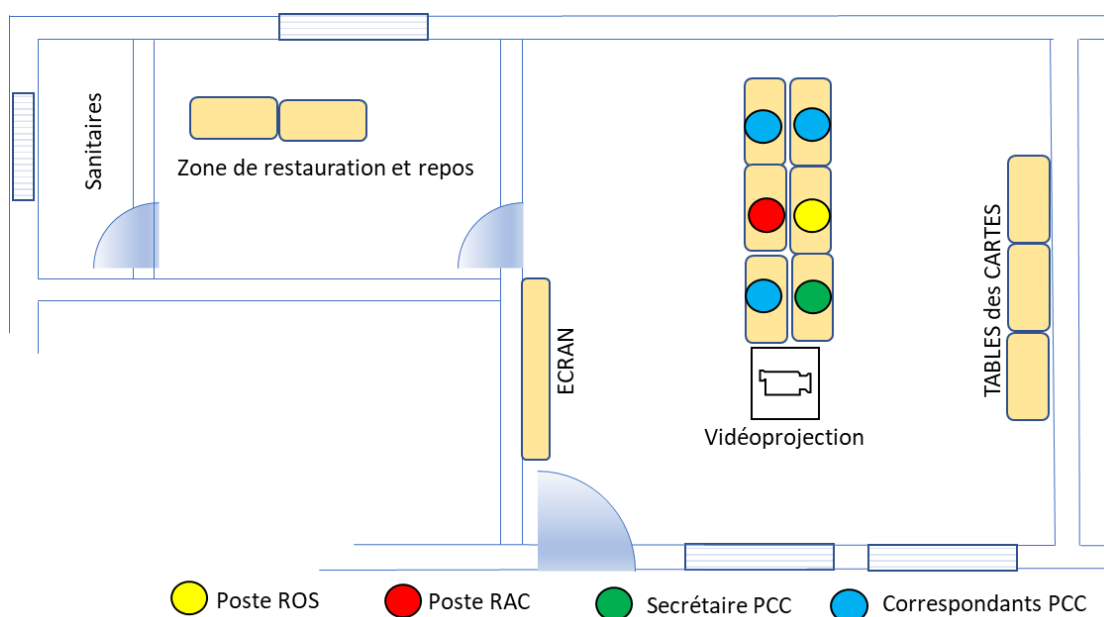
Poste Communal de Commandement-Mairie



Localisation du PCC de secours

Adresse : local communal, rue des écoles, secteur Aunac

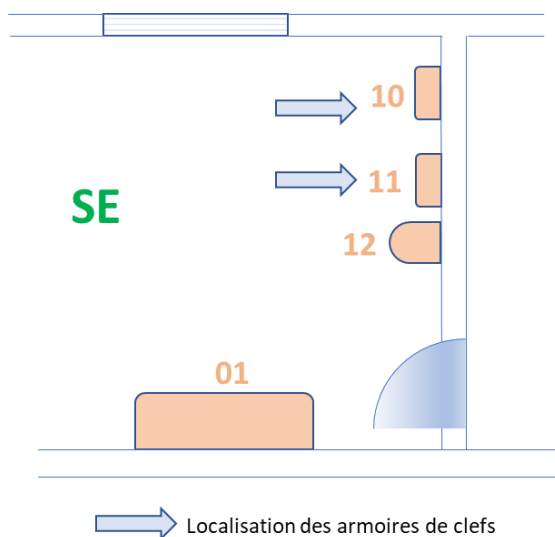
NOTA : Cette localisation est celle au cas où les locaux du PCC à la mairie seraient indisponibles.



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

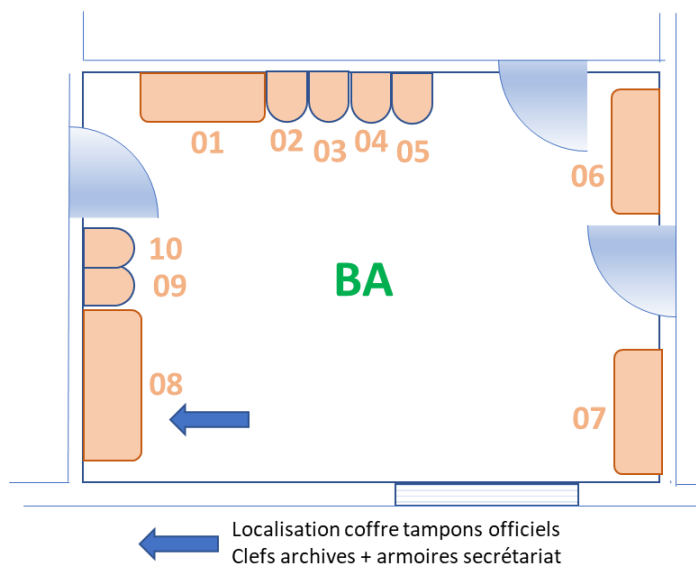
Position des armoires des clefs des locaux communaux

Dans le bureau du secrétariat (SE) au 1^{er} étage de la mairie



Position du coffre des clefs d'armoires et tampons

Dans le bureau des adjoints (BA) au 1^{er} étage de la mairie



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Code d'accès du coffre : Liste des personnes ayant un accès au coffre

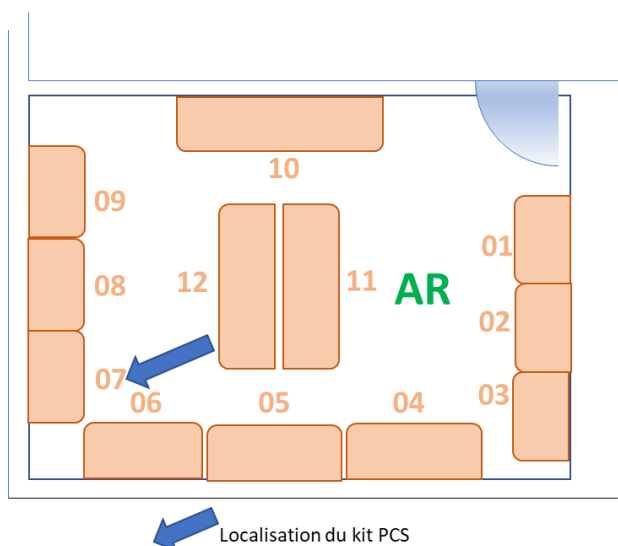
Secrétaire de mairie 16023-PC-SEMA-01 (*2)	Secrétaire de mairie 16023-PC-SEMA-02 (*2)	Maire 16023-CM-MAI-01 (*1)
2° Adjoint 16023-CM-ADJ-02 (*1)	1° Adjoint 16023-CM-ADJ-01 (*1)	

(*1) référence annexe externe : **16023-ANNEXT-Membres-Conseil-Municipal**

(*2) référence annexe externe : **16023-ANNEXT-Membres-Personnel-Communal**

Position du kit PCS

Dans le local d'archives (AR)



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ZONES HABITEES

Plan du territoire communal – Index des cartes

Index des cartes – zones d'habitat						
	A	B	C	D	E	F
1					Chenommet-00-Bellevue	
2					Chenommet-10-MoulinDuGeay	
3					Chenommet-40-Chez-Penot	Chenommet-20-Chez-Goudeau
4					Chenommet-50-Le-Bourg	
5		Bayers-01-LeMoulin				Chenommet-60-Chez-Piquelot
6					Chenommet-70-Chez-Durand	
7	Bayers-02-CombeAugier				Chenommet-80-LaCote	
8		Aunac-01-LaFeronne				
9	Bayers-03-LeBourg-01		Aunac-02-LeBourg-01			
10	Bayers-03-LeBourg-02		Aunac-02-LeBourg-02		Aunac-02-LaGarenne	
11	Bayers-03-LeBourg-03		Aunac-03-LesGrandsChamps	Aunac-02-Combeline	Vieux-Aunac-01-LesGandillons	
12					Vieux-Aunac-01-Lechange	
13		Aunac-05-LeMoulin			Vieux-Aunac-01-LaBasseRue	Vieux-Aunac-01-AuChecot
14			Aunac-04-LesVillards			Vieux-Aunac-01-LaGrandePiece
15			Aunac-05-LeCamping			
16	MTN_01-LaMouviere	MTN_02-LesVillards	MTN_03-LeBourg_01	MTN_03_LeBourg_03		
17			MTN_03_LeBourg_02	MTN_03_LeBourg_04		

Secteur Bayers	Secteur Aunac	Secteur Chenommet	Secteur Vieux-Aunac	Secteur Moutonneau
----------------	---------------	-------------------	---------------------	--------------------

Les plans détaillés des zones habitées, dans les pages suivantes, sont présentés par colonne de A à F, puis dans chaque colonne par ligne de 1 à 17.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Liste bornes incendies et points d'aspiration naturels – Index des cartes

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Nature</i>	<i>Index de carte</i>
Bayers lotissement Combe Augier	Poteau incendie	A7
Bayers le bourg- rue des Chaumelles	Poteau incendie	A9
Bayers le bourg – rue basse	Poteau incendie	A10
Bayers le bourg – rue haute	2 Poteaux incendie	A11
Aunac Rue de la Feronne/Rue de la Charente	Point d'aspiration naturel	B8
Aunac - Le bourg	Point d'aspiration naturel	B13
Aunac - Le bourg	Poteau incendie	C9
Vieux Aunac - Les Grands champs	Poteau incendie	C11
Vieux Aunac - Les Villards / RD 27 / Basse rue	Poteau incendie	C14 E13
Vieux Aunac - Le camping	Point d'aspiration naturel	C15
Vieux Aunac Lotissement Combe Linde Route de la Garenne	Poteau incendie	D11
Chenommet - Site de Bellevue	Poteau incendie	E1
Chenommet - Chez Penot / Chemin des Rocs	Poteau incendie	E3
Chenommet - Le bourg / Chemin du lavoir	Poteau incendie	E4
Chenommet- Chez Durand / RD 187	Poteau incendie	E6
Chenommet - La Côte / Chemin de la pierre folle	Poteau incendie	E7
Aunac - La Garenne / RD 102	Reserve d'eau	E10
Chenommet - Chez Goudeau / RD 187	Poteau incendie	F3
Vieux Aunac - Au Checot/ RD 27	Poteau incendie (petit modèle)	F13
Vieux Aunac -La grande pièce / RD 27	Reserve d'eau	F14
Moutonneau	Point d'aspiration naturel	C17

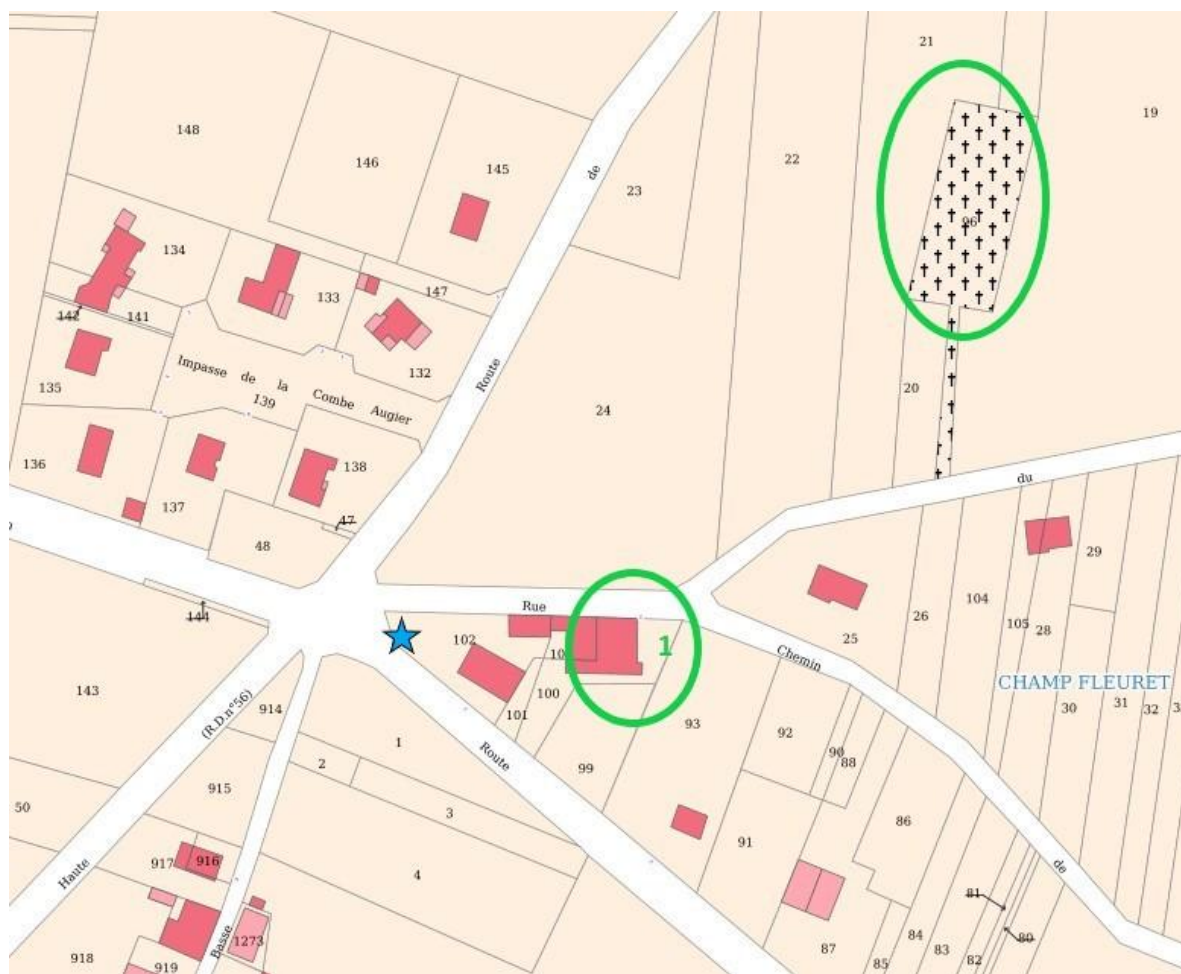
AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

ZONES HABITEES

Plans détaillés

Bayers-02-CombeAugier

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Bayers lotissement Combe Augier	A7	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

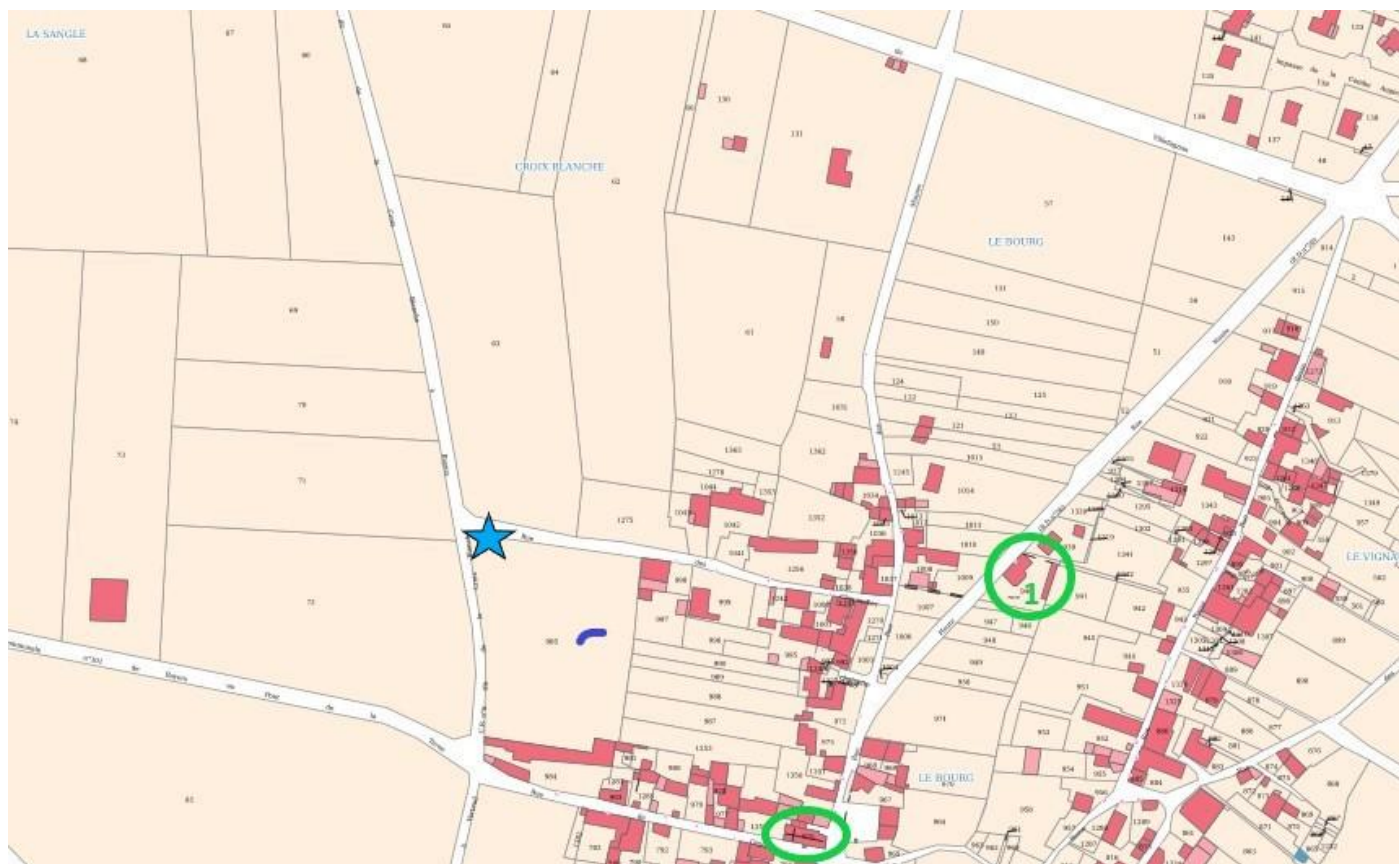
Zones ou Bâtiments remarquables		
Atelier de carrosserie	Entreprise P.Raynaud / parcelle 100	Ref 1
Cimetière de Bayers		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Bayers-03-LeBourg-01

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRi
Bayers le bourg	A9	



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

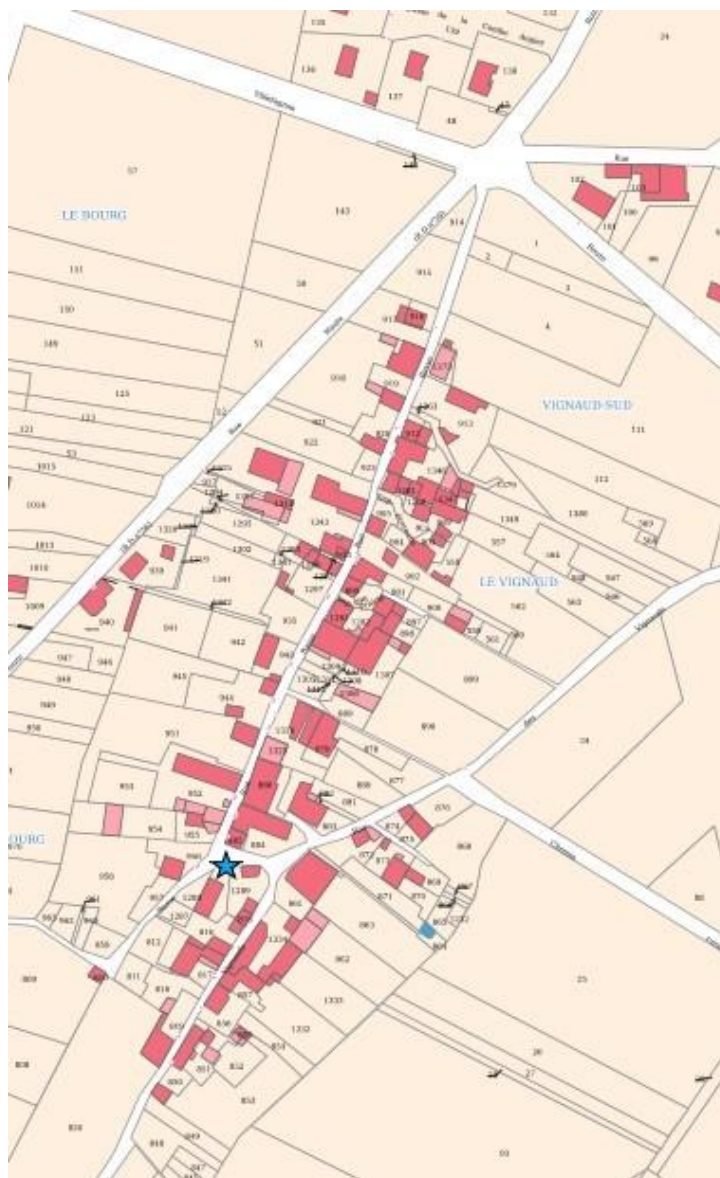
Zones ou Bâtiments remarquables		
Ancienne mairie – Salle des fêtes	ERP	Ref 1
Eglise		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Bayers-03-LeBourg-02

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Bayers le bourg	A10	



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

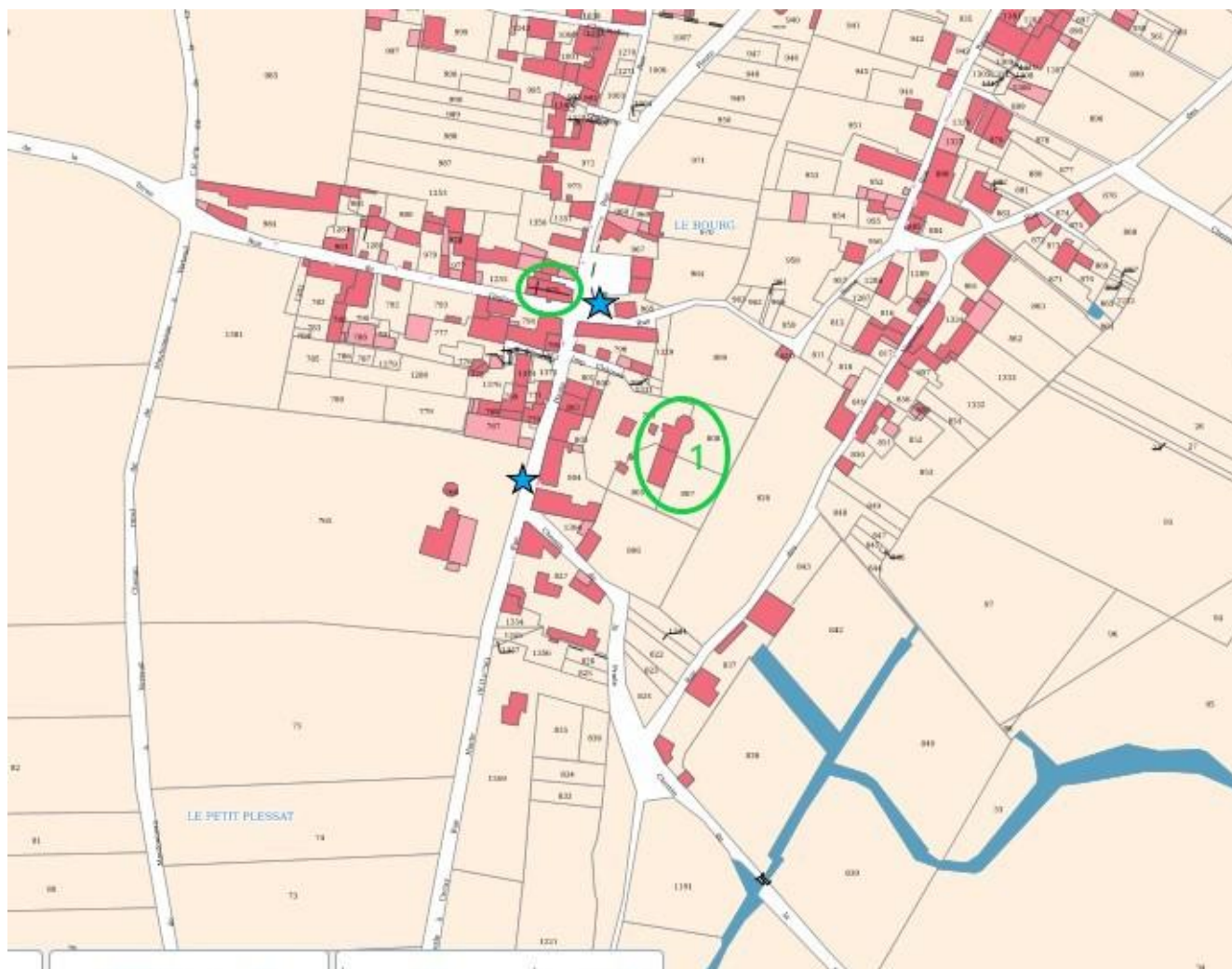
Zones ou Bâtiments remarquables	

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Bayers-03-LeBourg-03

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Bayers le bourg	A11	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

Zones ou Bâtiments remarquables		
Château	Monument classé	Réf 1
Eglise		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Bayers-01-LeMoulin

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Bayers le moulin	B5	OUI



<i>Réseaux</i>	<i>Impacté en cas d'accident routier</i>	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

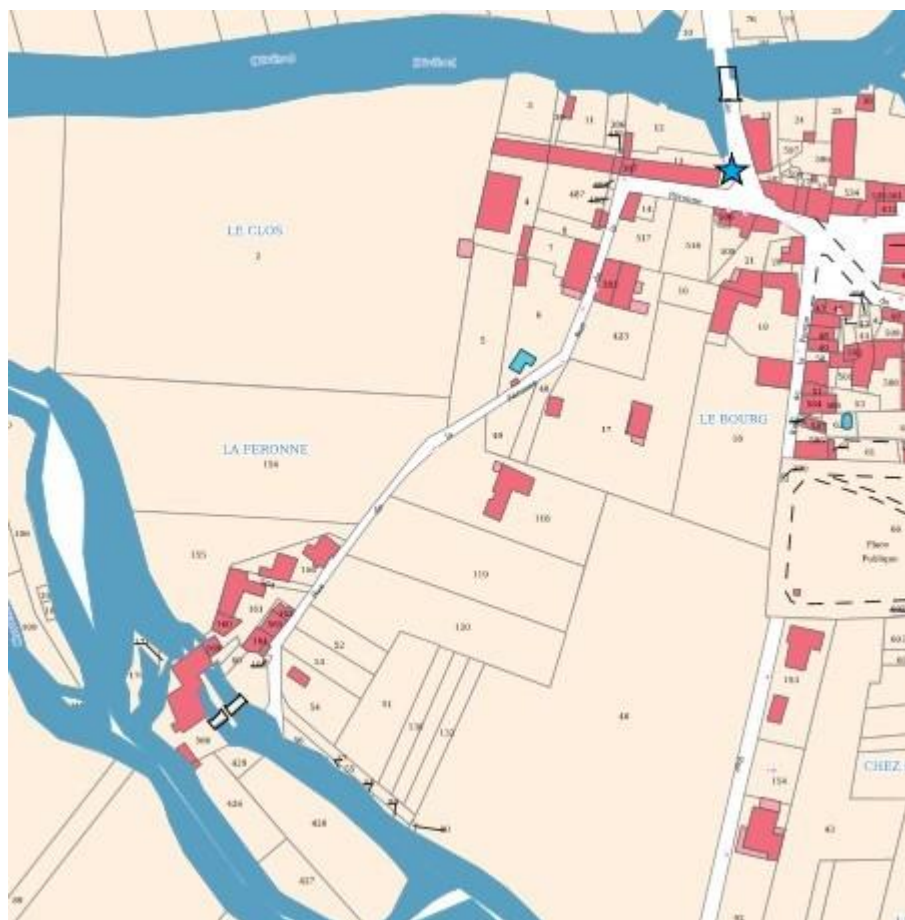
<i>Zones ou Bâtiments remarquables</i>		
Cimetière		Réf 1
Moulin		Réf 2

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-01-LaFeronne

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Aunac La Feronne	B8	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau		
Téléphone cuivre/fibre		
Electrique		
Eclairage communal		
Assainissement		

Zones ou Bâtiments remarquables		

★ point d'aspiration naturel

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-05-LeMoulin

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Aunac Le Moulin	B13	OUI (zone totalement submergée jusqu'à RD27)



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

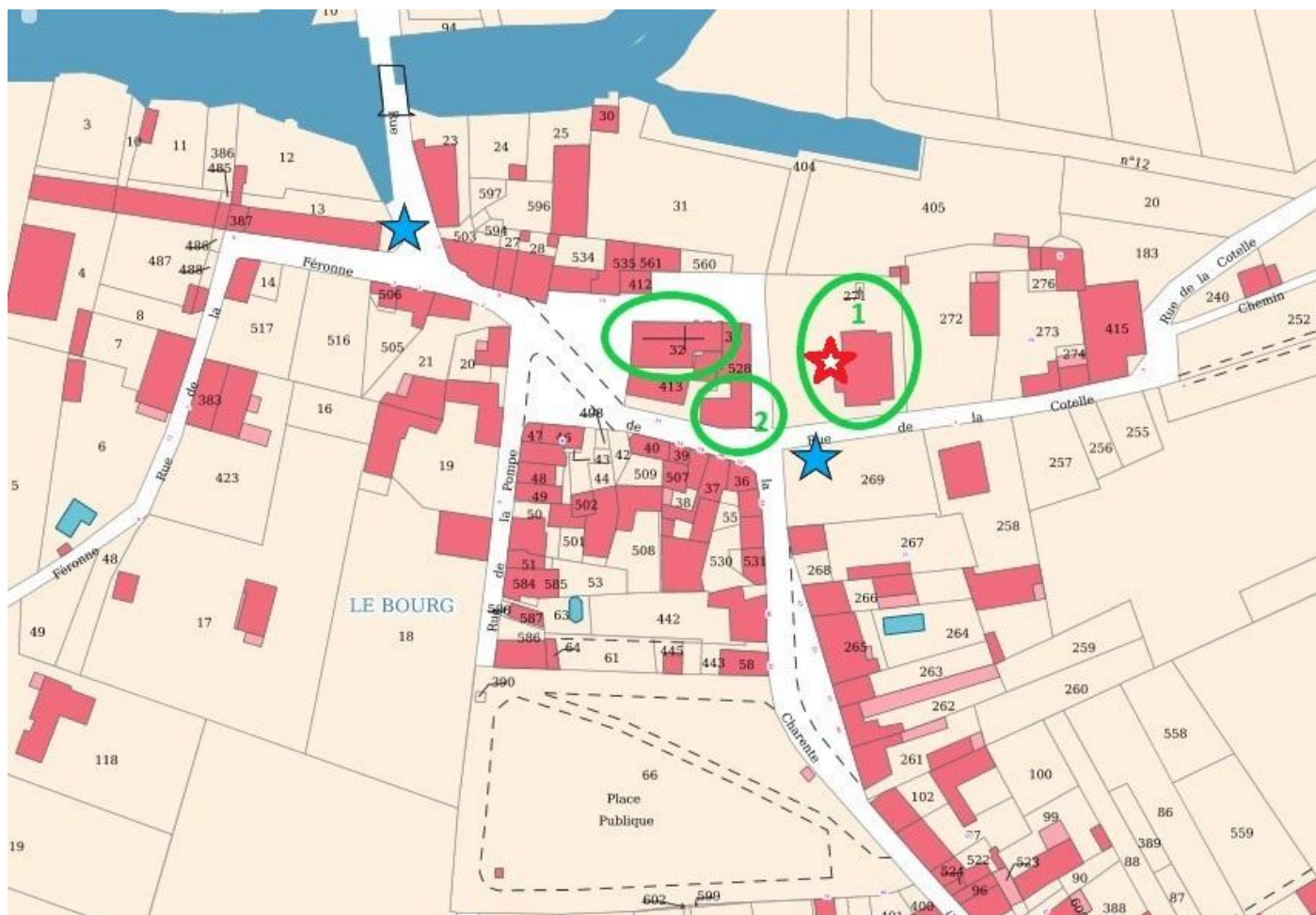
Zones ou Bâtiments remarquables		

★ point d'aspiration naturel

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-02-LeBourg-01

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Aunac Le bourg	C9	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Mairie – Salle des Fêtes	ERP – Salle climatisée	Ref 1
Eglise		
Commerces – Boulangerie		Ref 2

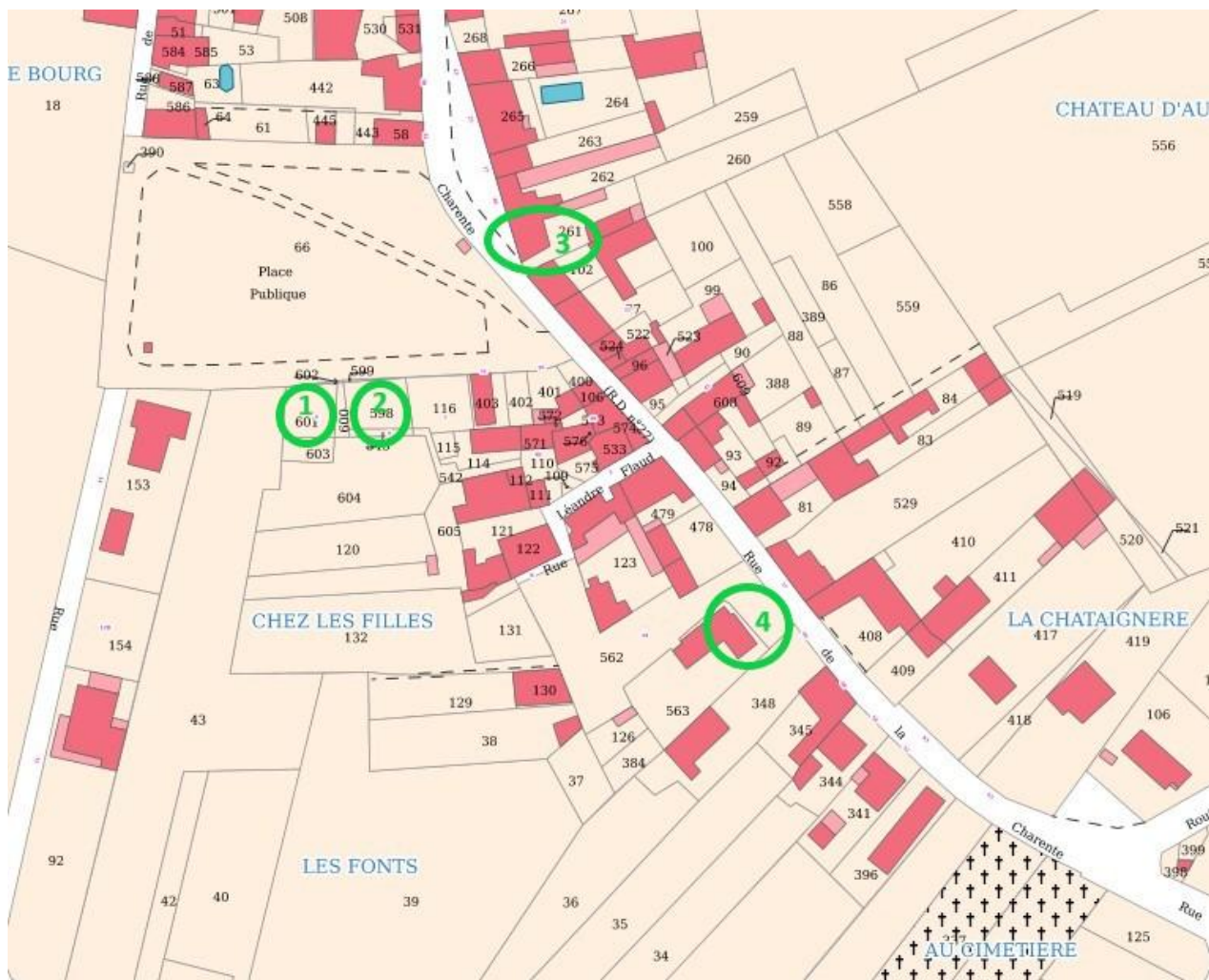
★ poteau incendie / point d'aspiration naturel

★ DAE

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-02-LeBourg-02

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Aunac Le bourg	C10	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

Zones ou Bâtiments remarquables	
Pharmacie	Ref 1
Maison de santé	Ref 2
Commerces – Bar tabac	Ref 3
Commerces – Coiffure	Ref 4

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-03-LesGrandsChamps

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Vieux Aunac Les grands Champs	C11	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

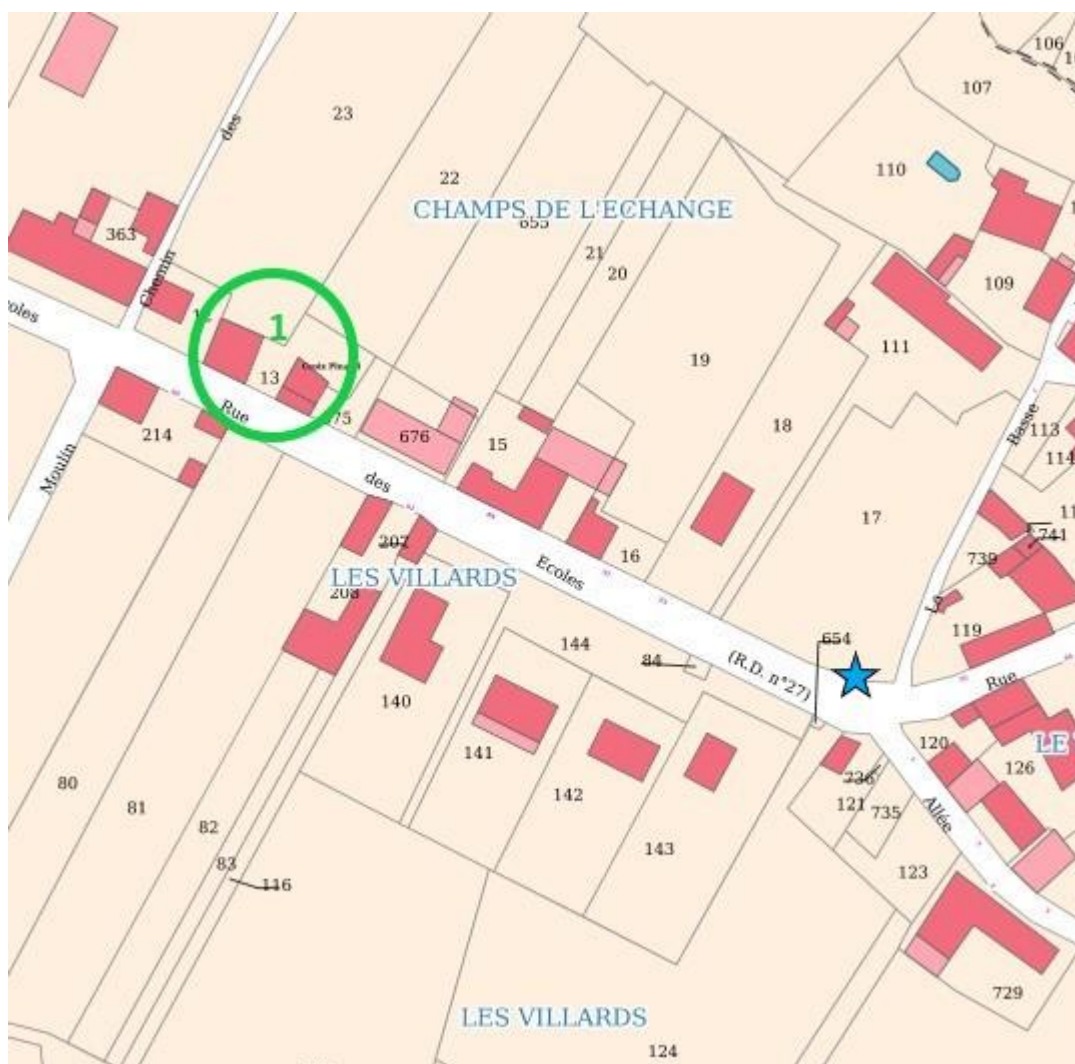
Zones ou Bâtiments remarquables		
Agence postale	05.45.22.70.26	Ref 1
Commerces - Alimentation	Laurent Bordet 05.45.22.24.46	Ref 2
Commerces – boucherie-charcut.	Aguesseau-Maurin	Ref 3
Ecole	SIVM d'Aunac / 05.45.95.36.33	Ref 4

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-04-LesVillards

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Vieux Aunac - Les Villards	C14	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Entreprise maçonnerie	Stéphane Cheminade	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-05-LeCamping

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Vieux Aunac – Le Camping	C15	OUI



<i>Réseaux</i>	<i>Impacté en cas d'accident routier</i>	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre		
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement collectif		

<i>Zones ou Bâtiments remarquables</i>		
Sanitaires camping	Fosse septique individuelle	Ref 1

★ point d'aspiration naturel

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-00-Bellevue

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – site de Bellevue	E1	OUI (uniquement route d'accès D187)



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal		
Assainissement		

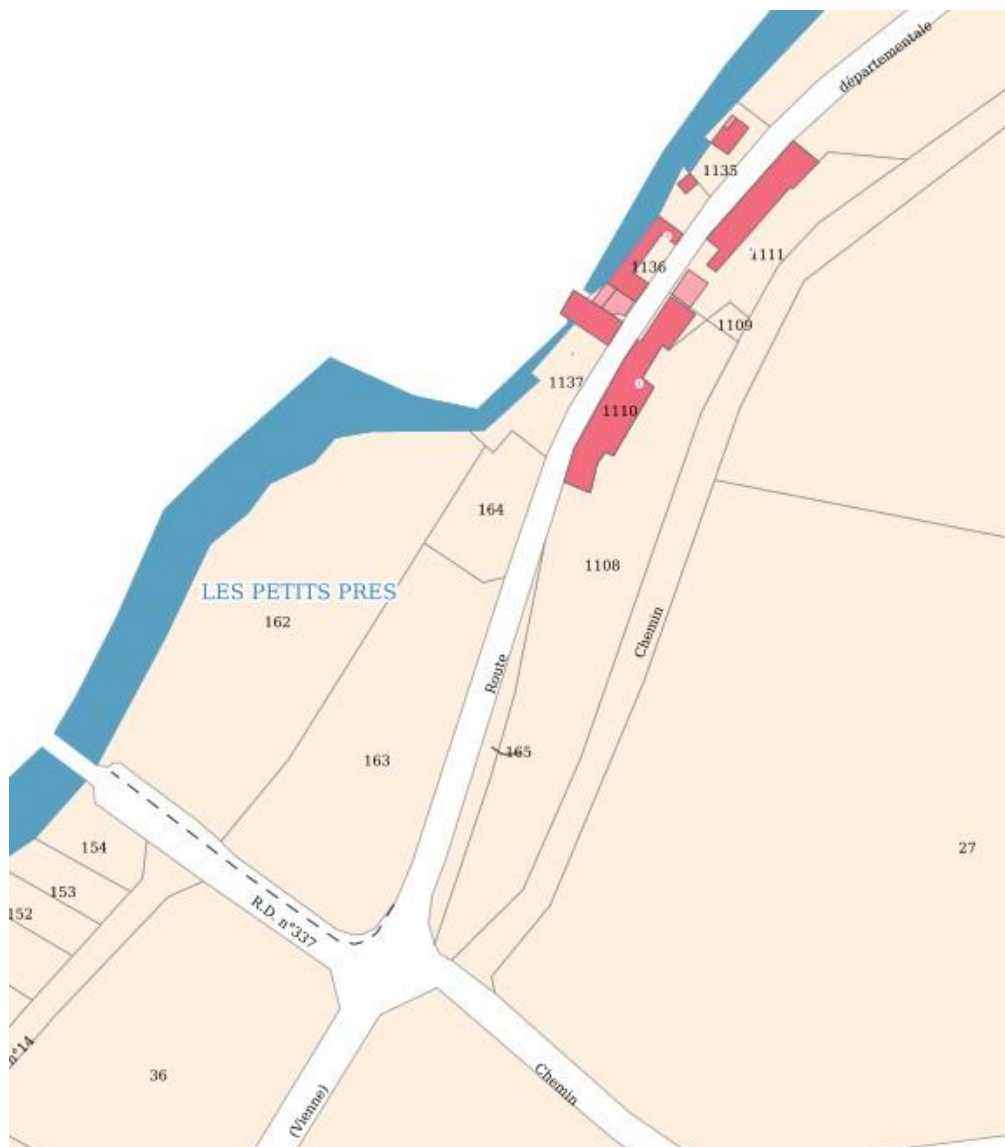
Zones ou Bâtiments remarquables		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-10-MoulinDuGeay

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – Moulin du Geay	E2	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

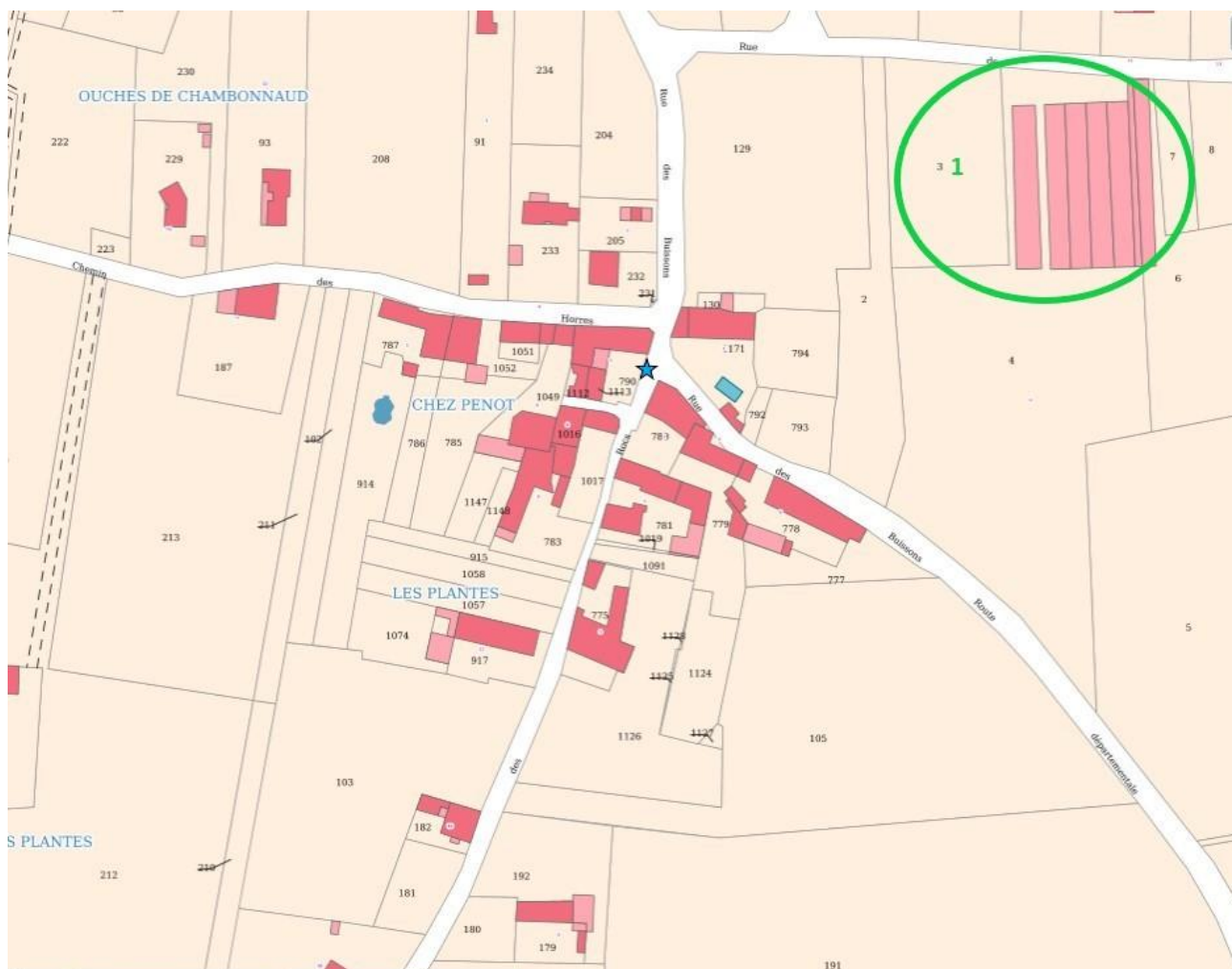
Zones ou Bâtiments remarquables		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-40-Chez-Penot

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – Chez Penot	E3	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

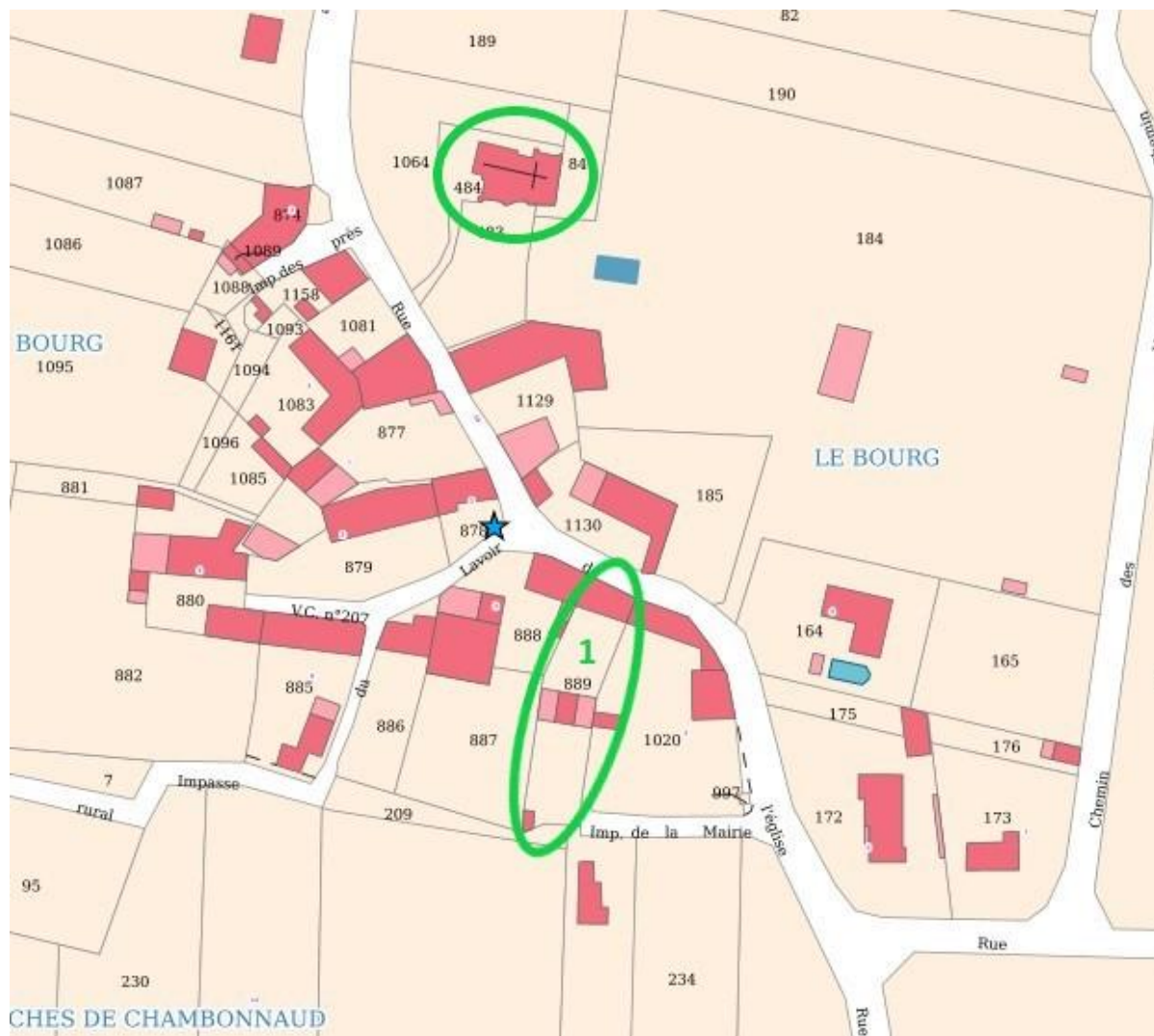
Zones ou Bâtiments remarquables		
Commerces – Horticulture	Entreprise Déchant 05.45.22.24.54	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-50-Le-Bourg

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – Le bourg	E4	NON



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

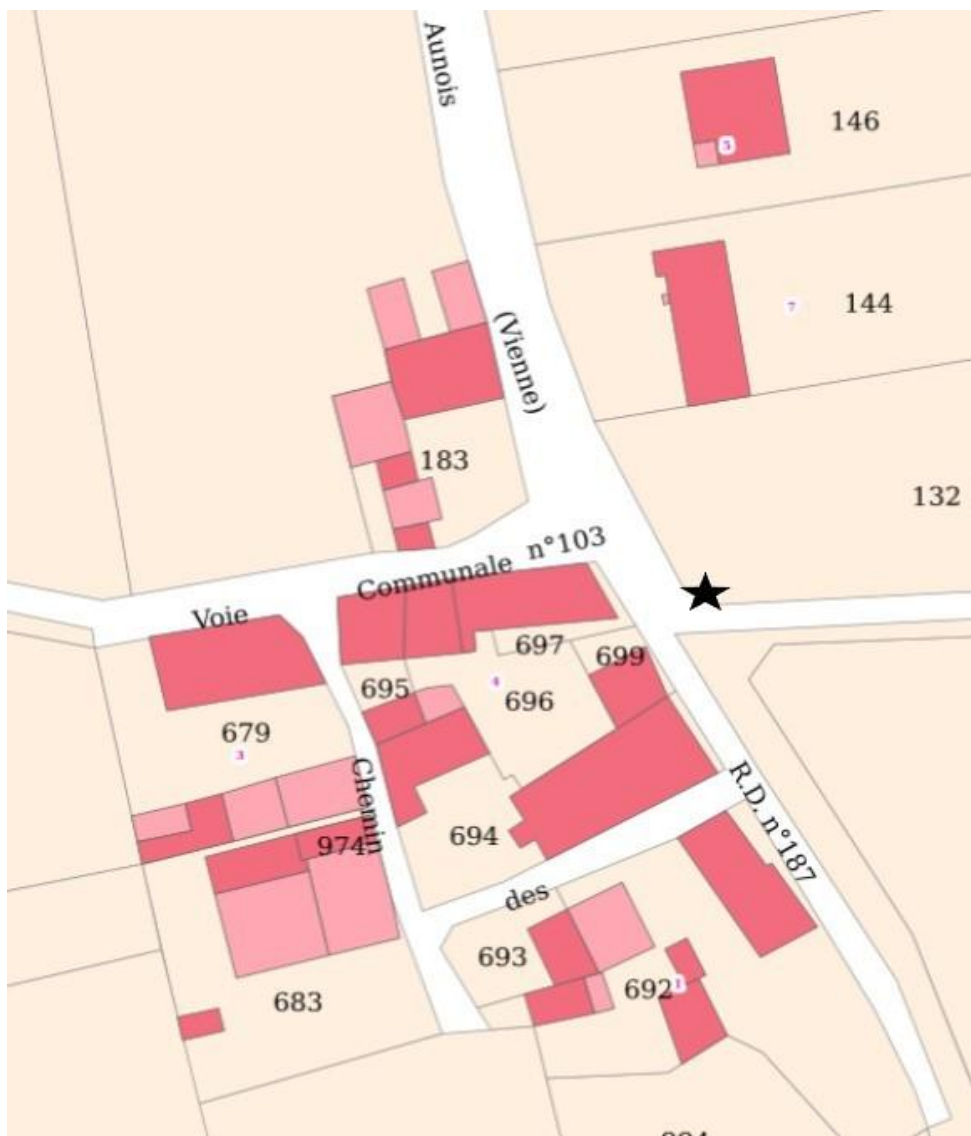
Zones ou Bâtiments remarquables		
Eglise		
Ancienne mairie – Salle des fêtes	ERP	Ref 1 / location société Almovéco

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-70-Chez-Durand

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Chenommet – Chez Durand	E6	OUI (zone totalement recouverte)



<i>Réseaux</i>	<i>Impacté en cas d'accident routier</i>	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

<i>Zones ou Bâtiments remarquables</i>		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-80-LaCote

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – La Côte	E7	NON



	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement		

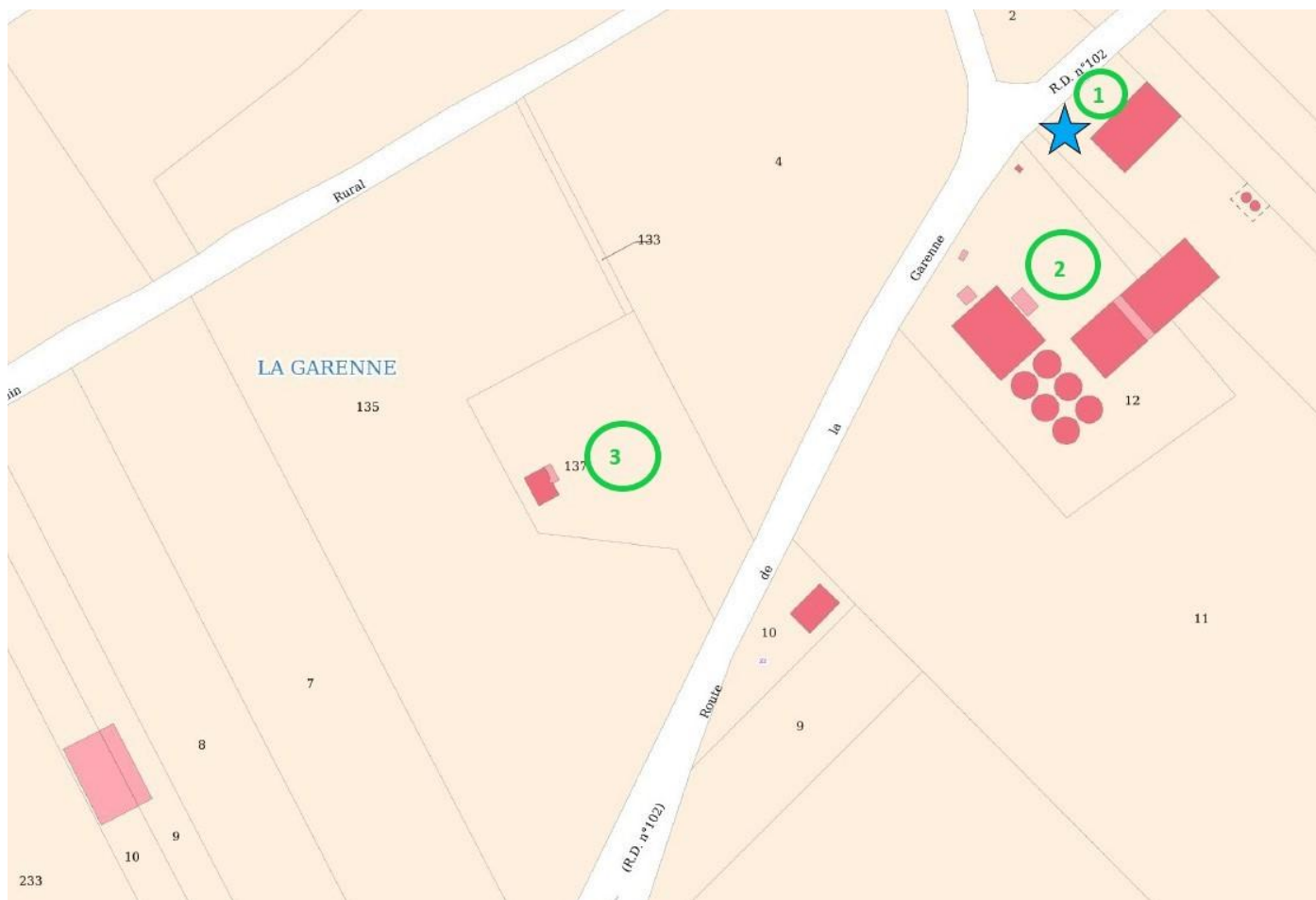
Zones ou Bâtiments remarquables		
Elevage agricole	Poney-club de la Côte	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Aunac-02-LaGarenne

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Aunac – La Garenne	E10	NON



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

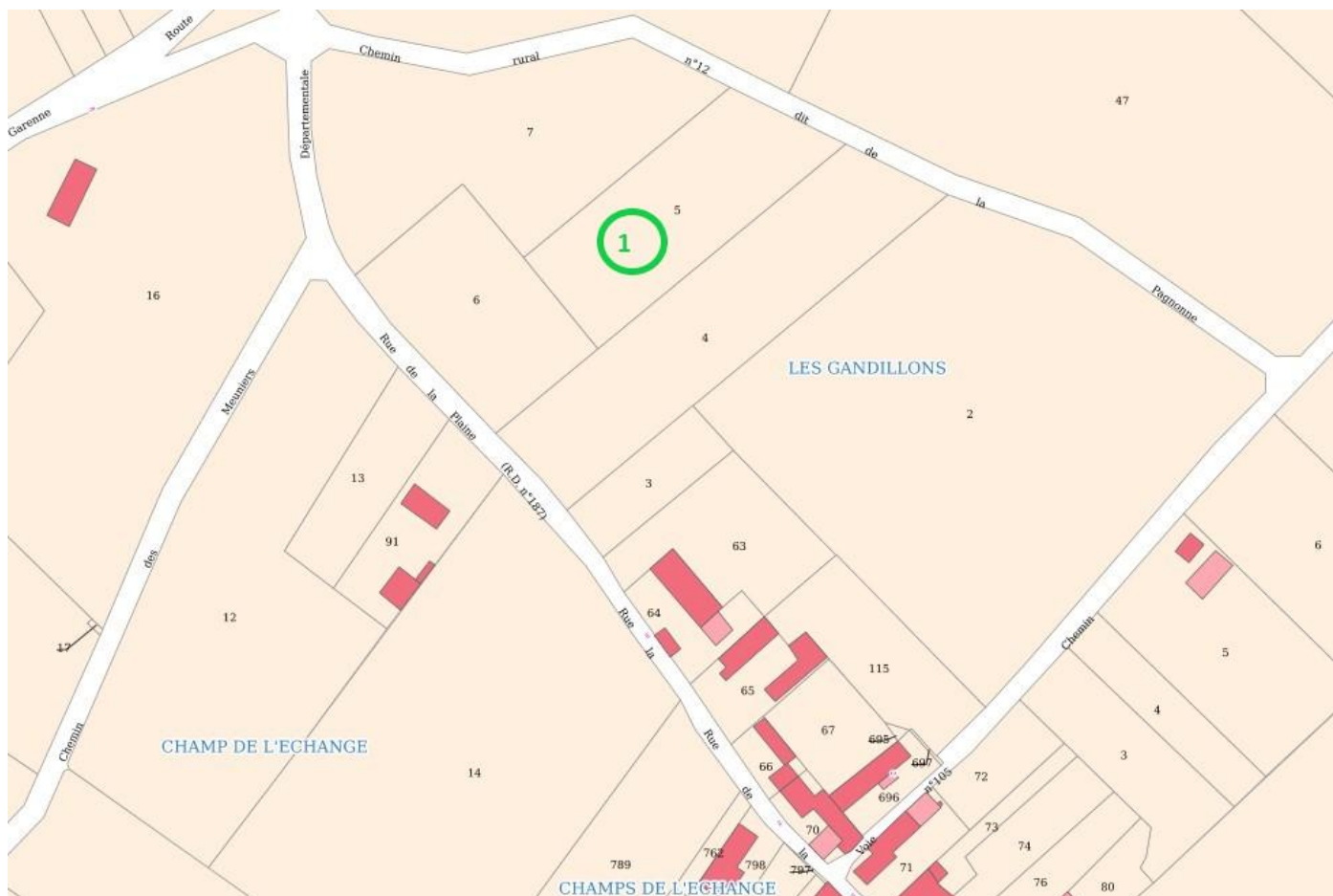
Zones ou Bâtiments remarquables		
Déchèterie	Parcelle 137	Ref 3
Coopérative Agricole Charente	OCEALIA	Ref 2
Reserve eau incendie SDIS	Parcelle ZD0013	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Vieux-Aunac-01-LesGandillons

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Vieux Aunac – Les Gandillons	E11	NON



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

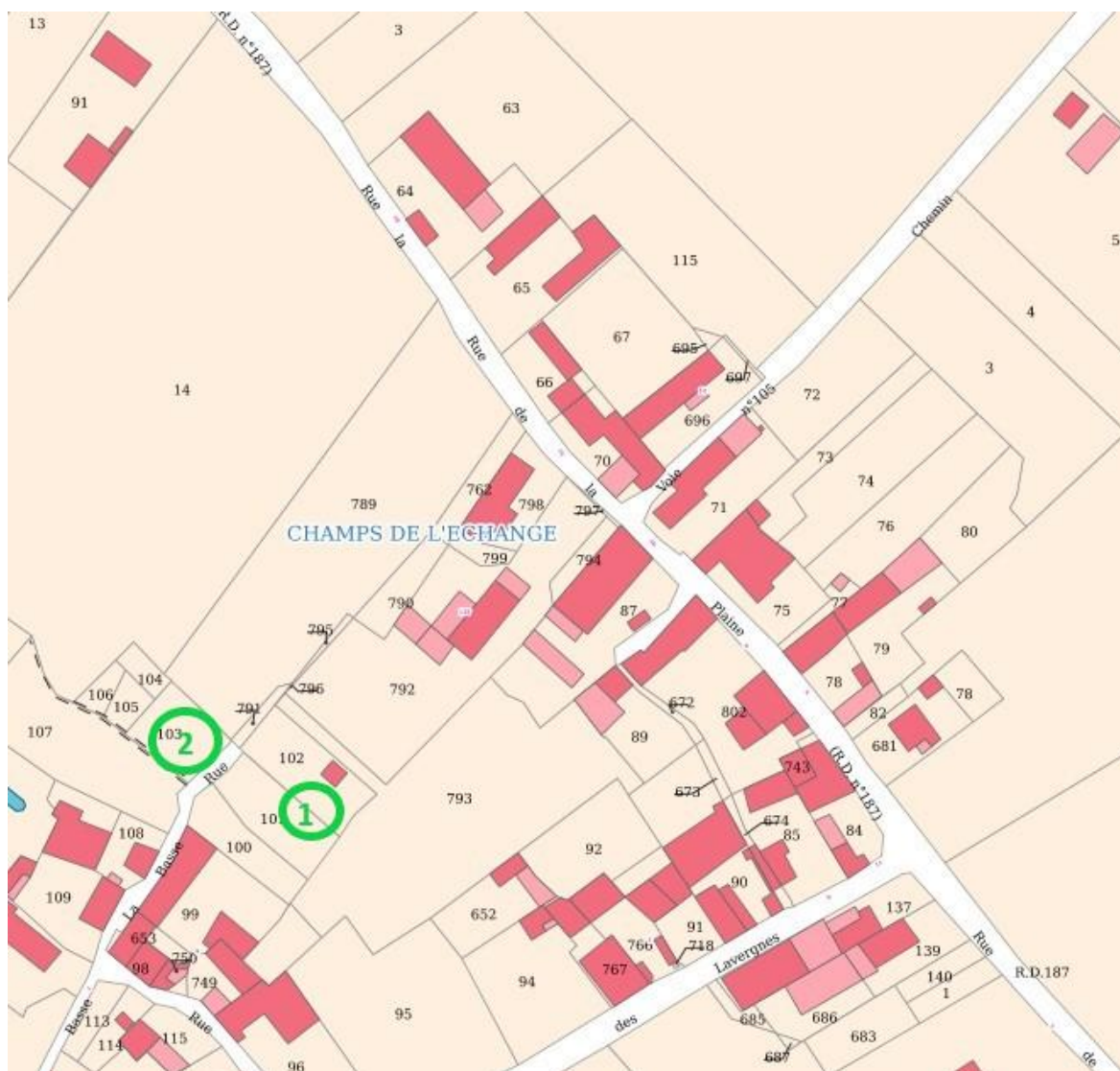
Zones ou Bâtiments remarquables		
Site « Gens du voyage »	Parcelle 5	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Vieux-Aunac-01-Lechange

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Vieux Aunac – L'échange	E12	NON



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

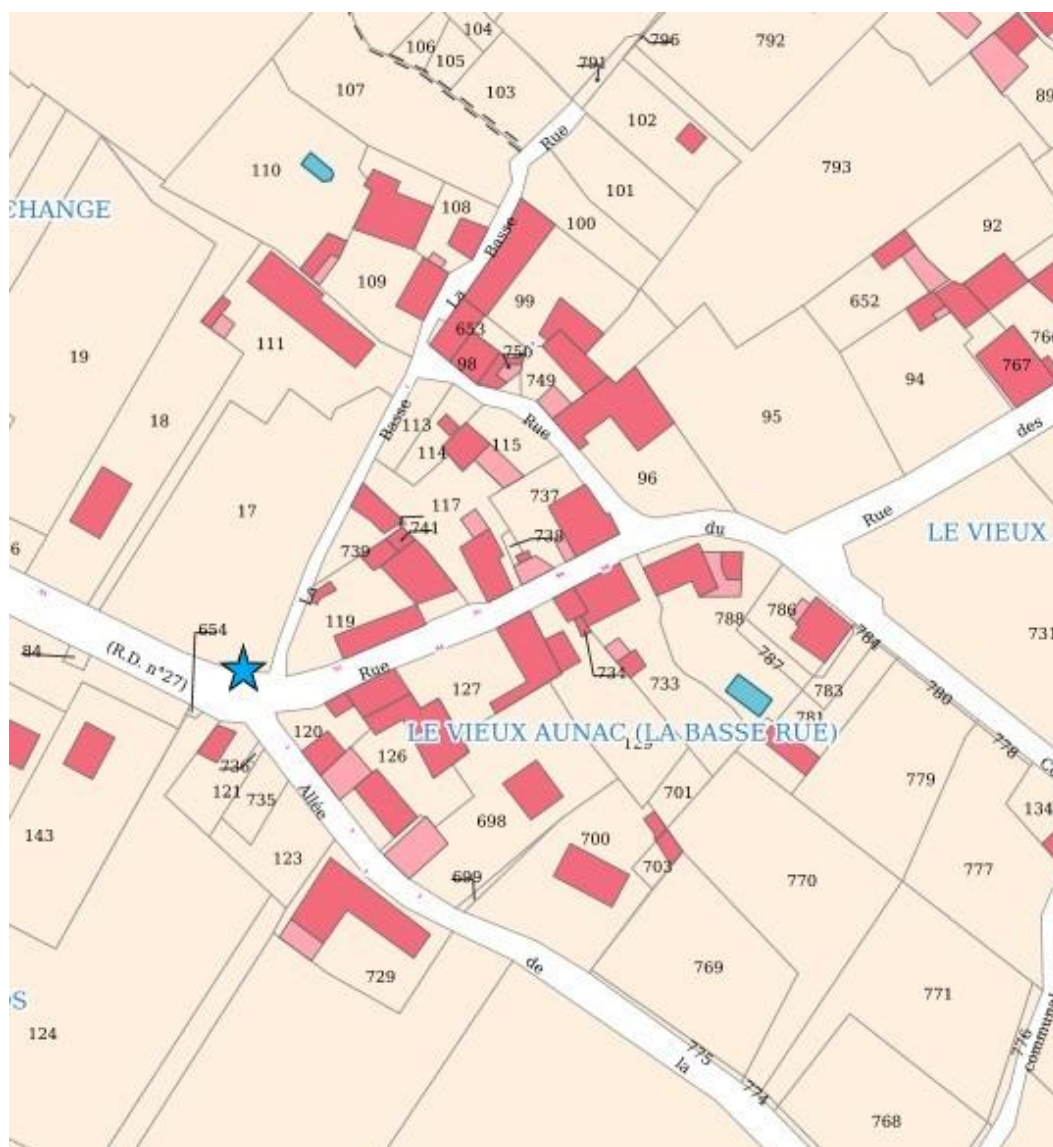
Zones ou Bâtiments remarquables		
Site habitat « gens du voyage »	Parcelles 102, 101	Ref 1
Site habitat « gens du voyage »	Parcelles 103, 104, 105, 106	Ref 2

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Vieux-Aunac-01-LaBasseRue

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Vieux Aunac – La basse rue	E13	OUI (Sud RD27 & sud allée de la prairie)



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-20-Chez-Goudeau

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – Chez Goudeau	F3	OUI (Ouest de la RD 107)



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Commerces – atelier mécanique	Etablissement Bahuet Erwan	Ref 1
Eglise		

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Chenommet-60-Chez-Piquelot

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Chenommet – chez Piquelot	F5	NON



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

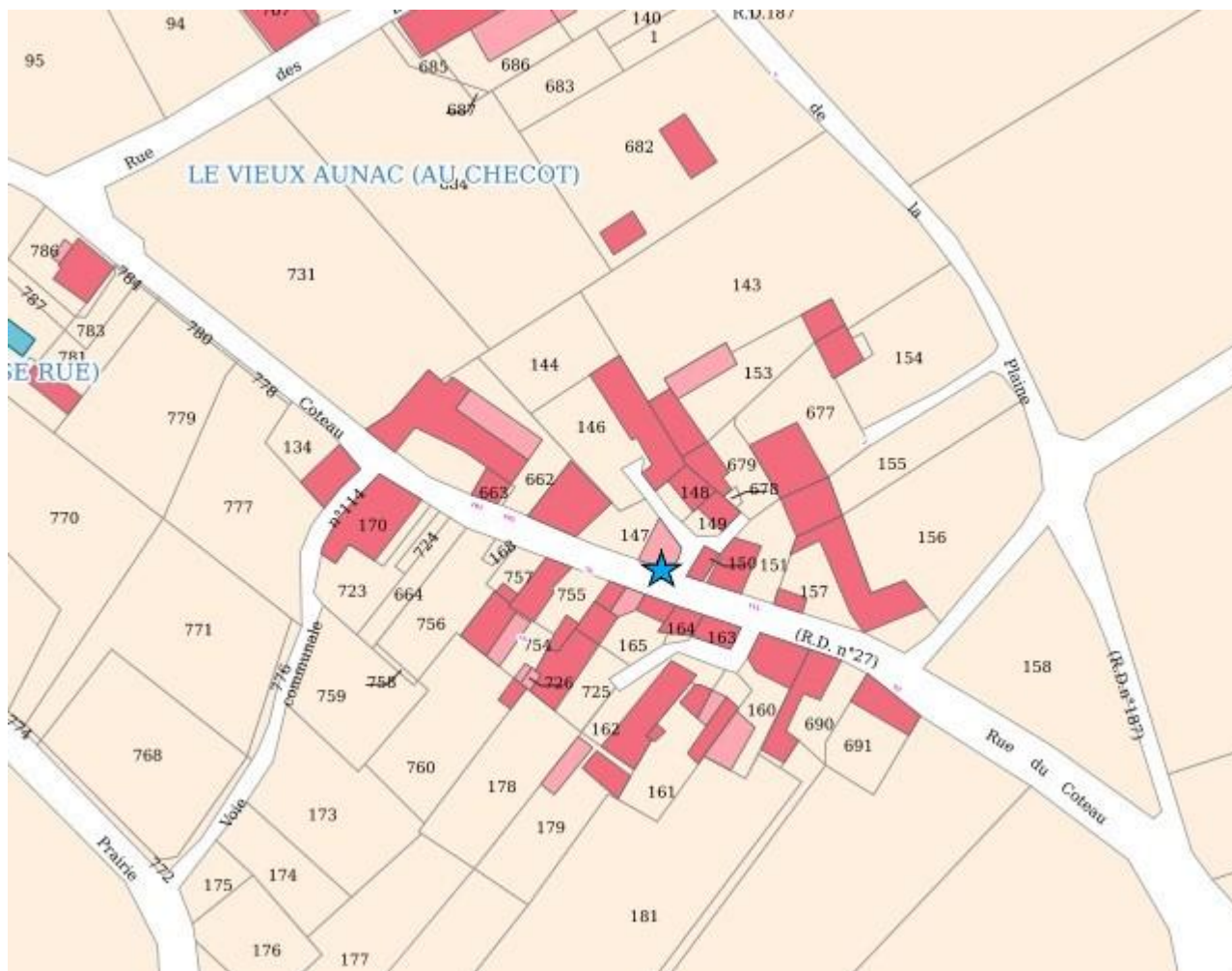
Zones ou Bâtiments remarquables		
Commerces – Serres, pépinière	Entreprise Déchant	Ref 1

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Vieux-Aunac-01-AuChecot

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Vieux Aunac – Au Checot	F13	NON



<i>Réseaux</i>	<i>Impacté en cas d'accident routier</i>	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

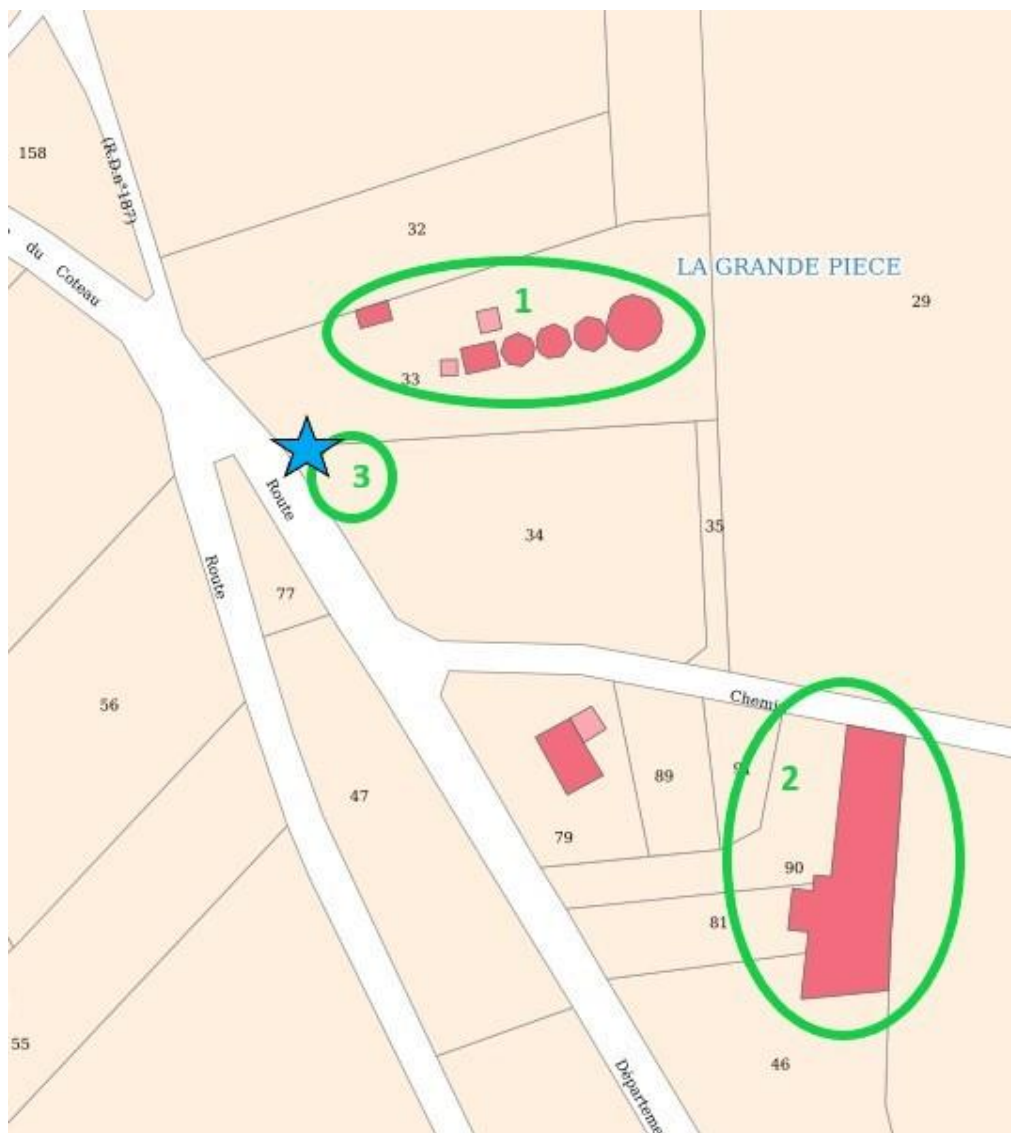
<i>Zones ou Bâtiments remarquables</i>	

★ poteau incendie

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Vieux-Aunac-01-LaGrandePiec

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Vieux Aunac – La grande Pièce	F14	NON



<i>Réseaux</i>	<i>Impacté en cas d'accident routier</i>	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	
Assainissement	X	

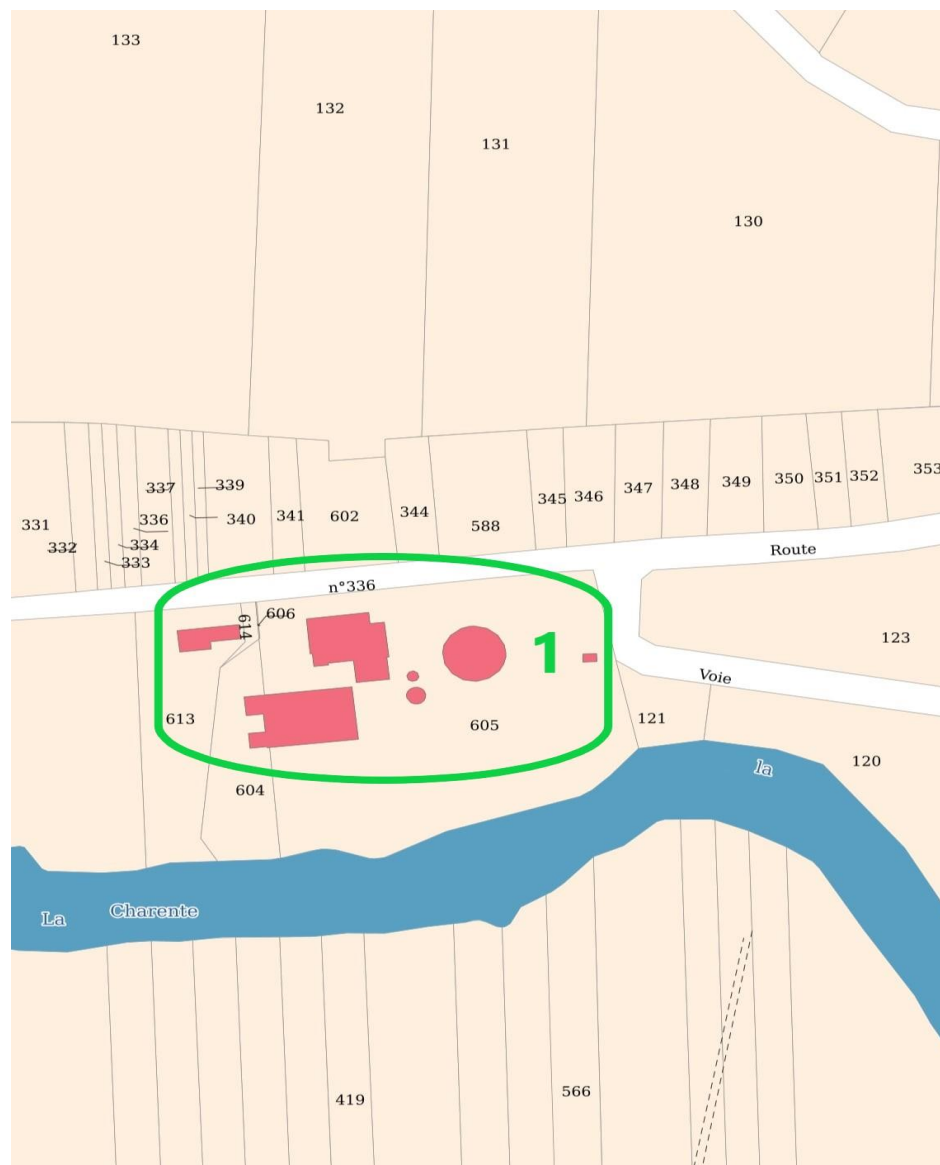
<i>Zones ou Bâtiments remarquables</i>		
Coopérative agricole	Coopérative de Mansle / 05.45.20.30.45	Ref 1
Entreprise mécanique	Etablissement Chavaroché	Ref 2
Reserve eau incendie SDIS	Parcelle 33	Ref 3

★ point d'eau artificiel réalimenté

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Moutonneau_01_LaMouviere

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Moutonneau – La Mouvière	A16	OUI



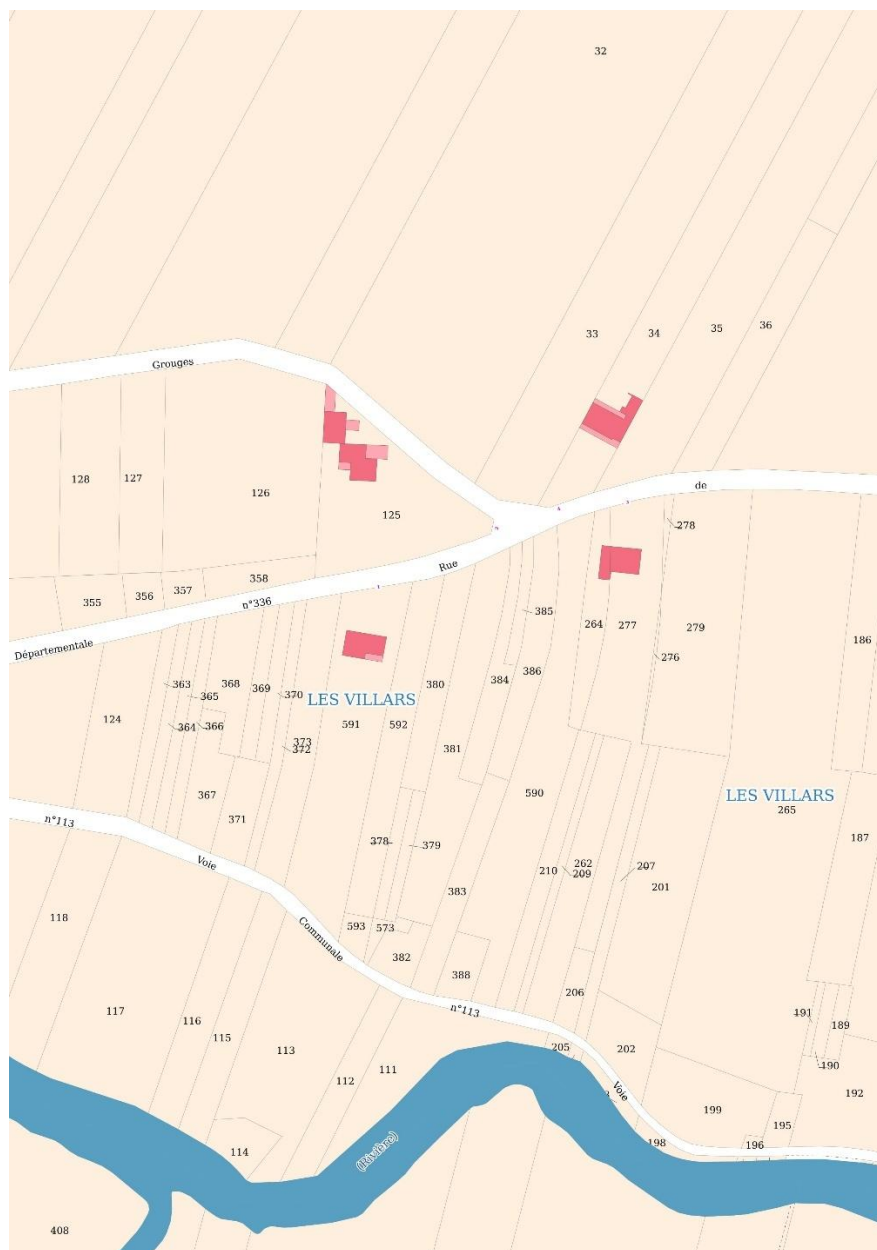
Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Station de pompage		Ref 1

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Moutonneau_02- Les Villards

Hameau / Zone géographique	Position carte sur Index des cartes	Zone concernée par le PPRI
Moutonneau – Les Villards	B16	NON

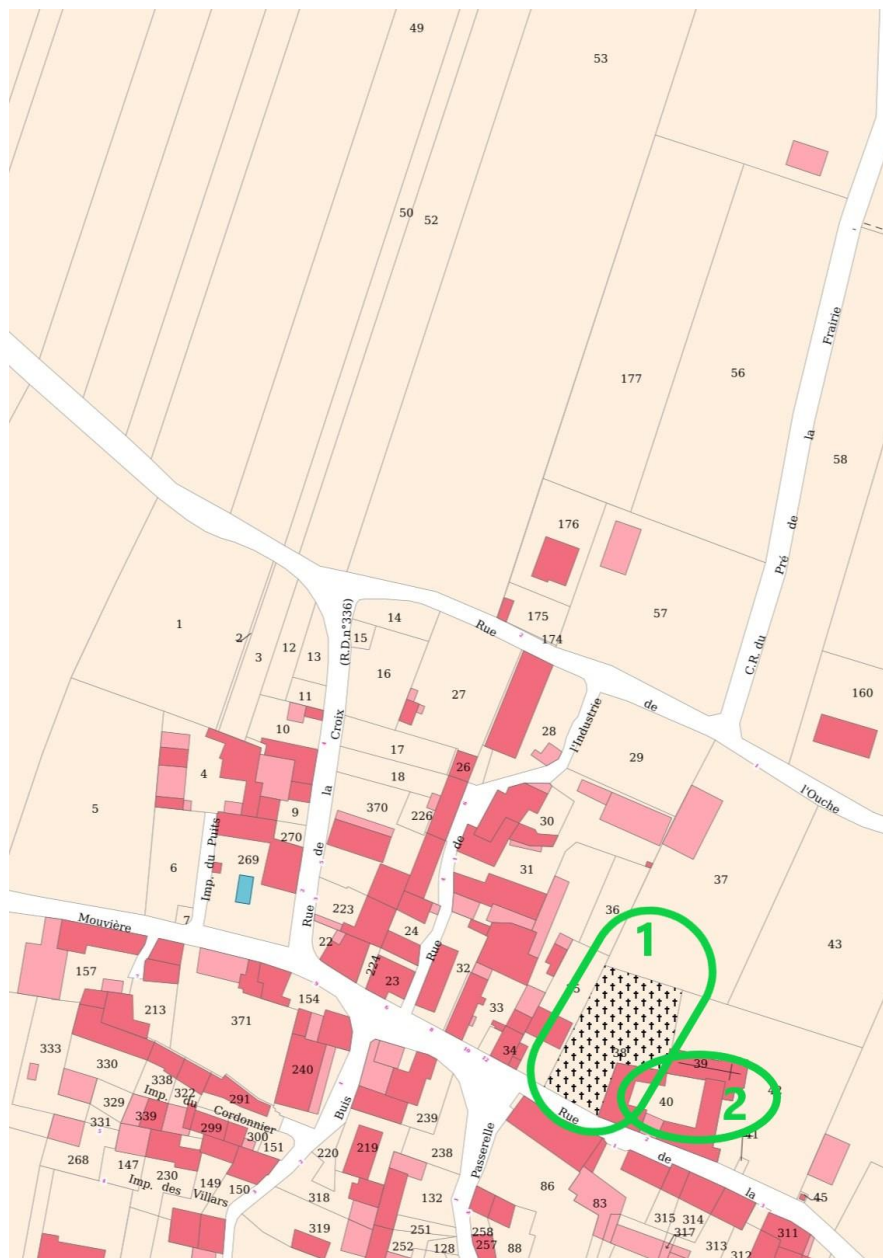


Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Moutonneau_03- Le Bourg -01

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Moutonneau – le bourg	C16	NON



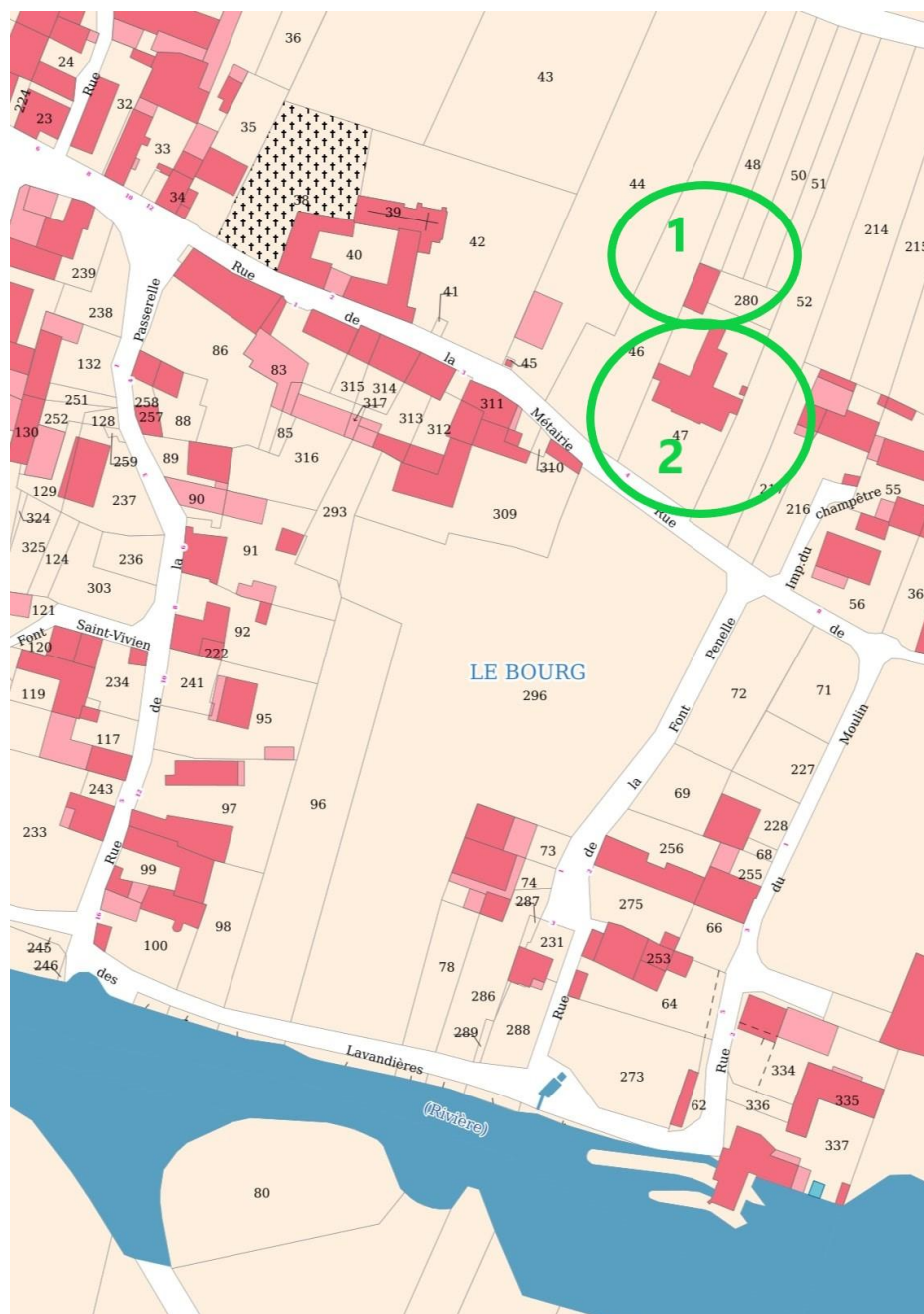
Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Cimetière		Ref 1
Eglise		Ref 2

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Moutonneau_03- Le Bourg -03

<i>Hameau / Zone géographique</i>	<i>Position carte sur Index des cartes</i>	<i>Zone concernée par le PPRI</i>
Moutonneau Le bourg	D16	OUI



Réseaux	Impacté en cas d'accident routier	
Eau	X	
Téléphone cuivre/fibre	X	
Electrique	X	
Eclairage communal	X	

Zones ou Bâtiments remarquables		
Mairie – Salle des Fêtes	ERP – Salle climatisée	Ref 2
Entrepôt communal		Ref 1

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

FICHES ACTION

Index des fiches

Fiche N°	Action
1	Evaluer la situation
2	Définir la stratégie d'intervention
3	Mobiliser les correspondants
4	Installer le PCC
5	Organiser le processus
6	Assurer l'accueil téléphonique du public
7	Assurer l'accueil physique du public
8	Préparer les messages officiels
9	Alerter la population
10	Fournir l'assistance à la population
11	Organiser les évacuations
12	Assurer la protection du secteur évacué
13	Organiser le centre d'accueil
14	Héberger la population sinistrée
15	Organiser le ravitaillement alimentaire
16	Mettre en œuvre les moyens alimentaires
17	Organiser la post-crise
18	Établir un retour d'expérience

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N°1 – Évaluer la situation

Fiche N° 1	Évaluer la situation	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
Objectif(s)	Décider ou non de l'activation du PCS dans sa totalité ou partiellement	

Responsable	Tâches	Vérification
Le maire - ROS	Décision d'activer le PCS (avec l'aide du tableau ci-dessous)	
	Prévenir la préfecture	

Aide à l'évaluation de l'évènement	OUI	NON
CAUSES		
Cas d'inondation prévu par le PPRI ?		
Évènement impliquant des produits dangereux ?		
Secousse sismique ?		
Aléas météorologiques violents ?		
Incertitude sur les causes ?		
CONSEQUENCES		
Concerne une fraction importante de la population		
Mise en danger de la population		
Crainte de décès (un ou plusieurs)		
Incertitudes sur les conséquences ou sur l'évolution de l'évènement		

Si activation du PCS,

→ **noter l'heure de déclenchement**

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N°2 – Définir la stratégie d'intervention

Fiche N° 2	Définir la stratégie d'intervention	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
Objectif(s)	Décider de l'orientation des moyens d'action à mettre en place	

Limite du risque pour la population

ACTIONS							
	RNI_*	MVT_*	RT_TMD	RT_PDS	METEO_*	SANIT_*	SEISM_*
Contacteur les centres météorologiques	X				X		
Contacteur les groupes d'intervention	X	X	X	X			X
Déterminer les points sensibles à alerter	X	X	X	X			
Alerter la population et communiquer les consignes	X	X	X	X	X	X	X
Si confinement : rappel des consignes			X		X	X	
Si évacuation : rappel des consignes	X	X	X	X	X		
Sensibiliser la population pour éviter les sorties			X		X	X	

Limite du risque pour l'environnement

ACTIONS							
	RNI_*	MVT_*	RT_TMD	RT_PDS	METEO_*	SANIT_*	SEISM_*
Contacteur les centres météorologiques	X				X		
Contacteur les réseaux d'experts	X	X	X	X		X	
Mettre en place les mesures anti-pollution	X		X	X			
Déterminer les zones sensibles à protéger	X	X	X	X			
Mesurer l'évolution de la pollution	X	X	X	X			

Actions sur le territoire de la commune

ACTIONS							
	RNI_*	MVT_*	RT_TMD	RT_PDS	METEO_*	SANIT_*	SEISM_*
Déterminer le(s) lieux(x) d'hébergement temporaire	X	X	X	X	X		X
Si évacuation, mise en place d'un poste de premier accueil et un point d'hébergement	X	X	X	X			X
Mettre en place un plan de circulation	X	X	X	X			X
Identifier les axes prioritaires à dégager	X	X	X	X	X		X
Si risque pollution des eaux, définir les points d'alimentation en eau potable	X	X	X	X	X		
Si paralysie réseau routier, définir le(s) point(s) de ravitaillement alimentaire	X	X	X	X	X		X


AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N°2 – (suite)

Fiche N° 2 (suite)	Définir la stratégie d'intervention
--------------------	-------------------------------------

Actions sur le lieu du sinistre

ACTIONS	RNI_*	MVT_*	RT_TMD	RT_PDS	METEO_*	SANIT_*	SEISM_*
	Détourner/Dévier la circulation	X	X	X		X	
Organiser l'évacuation des personnes blessées en lien avec les secours		X	X		X		X
Clore le périmètre du risque	X	X	X				X
Surveiller et filtrer l'accès au site	X	X	X				

REMARQUE	
	Il appartient au maire de veiller à ce que les actes administratifs qui seront signés pendant la crise, le soient par des personnes disposant des délégations de signature correspondant au bon niveau.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 3 – Mobiliser les correspondants

Fiche N° 3	Mobiliser les correspondants	
Contributeur(s)	RAC	V.1.1 2026
Objectif(s)	Mobiliser les agents impliqués dans le PCS	

Suite déclenchement PCS	→	→→	→→→
1-Contacter	Contacteur les secrétaires,	Les avertir du déclenchement du PCS, Leur confier l'activation du PCC	
	Contacteur les agents communaux	Les avertir du déclenchement du PCS Leur demander de rallier le PCC	
2-Contacter	Le responsable LOG/SEC	Les avertir du déclenchement du PCS,	
	Le responsable POP/ERP	Les avertir du déclenchement du PCS,	
PCC Complet et opérationnel à : (noter l'heure) : h / (noter la date) :/..../....			

Les coordonnées des agents se trouvent dans le document Annexes Externes « **16023-ANNEXT-Membres-Personnel-Communal** »

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 4 – installer le PCC

Fiche N° 4	Installer le PCC	
Contributeur(s)	Secrétariat PCC	V.1.1 2026
Objectif(s)	Installer le local et le matériel nécessaire pour activer le PCC	

Installation dans la salle de réunion du conseil

Responsable	Tâches	Vérification
Secrétariat	Vérifier le kit PCS	
	Vérifier le fonctionnement des équipements de la salle (électricité, éclairage, ...)	
	Laisser des tables du conseil municipal libres (déploiement des cartes)	
	Mettre à disposition les fournitures et la documentation	
	Identifier les membres de la Cellule de Crise au fur et à mesure de leur arrivée et gérer la feuille d'émargement (voir annexe)	
	Mettre sur la porte l'affiche « Cellule de crise, ne pas déranger » et fermer la porte	

Installation dans la salle communale de la poste

(Local associatif -rue des Écoles-)

Responsable	Tâches	Vérification
Secrétariat	Récupérer et Vérifier le kit PCS	
	Vérifier le fonctionnement des équipements de la salle (électricité, éclairage, ...)	
	Installer les tables et chaises de manière conforme au plan d'installation. Conserver une table pour les cartes.	
	Mettre à disposition les fournitures et la documentation	
	Identifier les membres de la Cellule de Crise au fur et à mesure de leur arrivée et gérer la feuille d'émargement (voir annexe)	
	Mettre sur la porte l'affiche « Cellule de crise, ne pas déranger » et fermer la porte	
Technique	Transfert ligne téléphonique Assurer le raccordement des lignes téléphoniques ou l'activation des GSM PCS	
	Récupérer l'accès informatique depuis le local de l'agence postale communale.	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 5 – Organiser le processus

Fiche N° 5	Organiser le processus	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
	Tous les responsables du PCC	
Objectif(s)	Assurer la sauvegarde de la population grâce à une organisation définie	

Déclenchement du PCS

->	→→	→→→	→→→→
Mobiliser les correspondants	Installer le PCC		
	Mobiliser les chefs de groupe		
	Collaborer avec les secours		
Recueillir l'information sur l'évènement ou les actions de secours	Vérifier les informations Au besoin, les compléter	Rédiger des messages officiels	
Mettre en œuvre les ressources humaines	Mobiliser les agents municipaux		
	Prévoir les relèves dans l'organisation PCS		
Mettre en œuvre les moyens matériels	S'assurer de l'état des véhicules, les rendre opérationnels		
	Informers les prestataires conventionnés		
Organiser l'évacuation	Prévoir l'organisation humaine		
	Alerter la population		
	Assurer l'évacuation	Vérifier l'évacuation, recenser la population évacuée	
		Rapatrifier les personnes sans véhicule	
	Assurer la protection du secteur évacué	Mettre en place un périmètre de sécurité	
		Mettre en place une surveillance du périmètre	
	Organiser le centre d'accueil	Choisir le lieu	
		Héberger la population sinistrée	
		Assurer un soutien psychologique	Informers les prestataires conventionnés
		Subvenir aux besoins alimentaires des personnes hébergées	Informers les prestataires conventionnés
Organiser le retour à la normale	Désengager les agents municipaux		
	Fournir une assistance administrative aux sinistrés		

Voir / Renvoi à une fiche action

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 6 – Assurer l'accueil téléphonique du public

Fiche N° 6	Assurer l'accueil téléphonique du public	
Contributeur(s)	Secrétariat PCC	V.1.1 2026
Objectif(s)	.. Informer la population sur la nature de la crise .. Filtrer les appels pour les orienter vers le bon correspondant	

Responsable	Tâches	Vérification
SECRETAIRE	Filtrer les appels téléphoniques pour : - orienter les personnes vers les bons correspondants - renseigner et guider les habitants	
	Remplir le registre des appels (en annexe)	
	Informé le ROS	

Traitement des appels entrants concernant la crise

→	→ →	→ → →
Personnes apportant des informations		
	- Interlocuteur identifiable	- Lui transférer l'appel
	- Interlocuteur non identifiable	- Mettre en relation avec le PCC
Personnes demandant des informations		
	-En fonction de la demande : Si un message officiel ou une consigne validée par le maire est disponible	- transmettre l'information
	-sinon	-Diriger les personnes vers les systèmes d'information (Panneau Pocket ou autre) - Fournir le N° d'urgence en lien avec demande.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 7 – Assurer l'accueil physique du public

Fiche N° 7	Assurer l'accueil physique du public	
Contributeur(s)	Responsable POP/ERP	V.1.1 2026
	SECRETAIRE	
Objectif(s)	- Informer la population sur la nature de la crise - Orienter les personnes vers le bon endroit ou interlocuteur	

Responsable	Tâches	Vérification
RESP POP/ERP	Assurer le filtrage des personnes en mairie afin de renseigner/guider la population	

Traitement de l'accueil physique

→	→ →	→ → →
Personnes apportant des informations	Prendre les coordonnées Noter les renseignements par écrit	Transmettre au secrétariat PCC
Personnes demandant des informations sur la crise	- En fonction de la demande : Si un message officiel ou une consigne validée par le maire est disponible .. Sinon	- transmettre l'information
Personnes demandant des informations sur les habitants évacués	Vérifier le lien de parenté	Si dans le registre des personnes évacués de la mairie, lui donner l'information. Si transfère par une unité mobile de secours. Si connu, lui donner le numéro de l'établissement hospitalier receveur. Autrement : Fournir le N° d'urgence de la préfecture

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 8 – Préparer les messages officiels


Fiche N° 8	Préparer les messages officiels	
Contributeur(s)	SEC	V.1.1 2026
	ROS/RAC	
Objectif(s)	.. Informer objectivement la population .. Contrôler l'information fournie à l'extérieur du PCC	

Responsable	Tâches	Vérification
SEC	Recueillir les faits auprès du responsable POP et LOG (pour les actions Mairie) et du Commandant des actions de secours (pour les actions Services de Secours)- S'aider de la main courante	
	Transmettre les informations au RAC	
RAC	Etablir un communiqué sur le schéma suivant : .. Les faits observés, .. Les mesures de secours mises en place, .. L'action des services municipaux, .. Le numéro de téléphone à contacter pour les renseignements	
ROS	Vérifier les informations du message, effectuer les corrections éventuelles, valider le message et décider du canal de transmission (médias, panneau Pocket, message téléphonique, autres ...)	
SEC	Envoyer le message en fonction des instructions	
ROS	En cas de crise touchant seulement la commune, c'est le Maire qui s'adresse aux médias	

Messages téléphoniques, Messages PanneauPocket, Messages en porte à porte

Type d'alertes (non exhaustif) :

Alerte inondation, Alerte accident sur un transport de matière dangereuse...

CONSEILS	
	.. Ne communiquer que des faits et ne pas donner d'explications prématurées sur les causes du sinistre. .. Ne pas communiquer d'hypothèses sur l'évolution de la situation. .. Mettre à jour régulièrement les messages pour éviter la rumeur ou diffusion de mauvaise information.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 9 – Alerter la population

Fiche N° 9	Alerter la population	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
	RAC	
	Personnes relais PR	
	Responsable LOG	
	Responsable POP	
Objectif(s)	Informers la population de la présence ou de l'arrivée d'un risque majeur	

Responsable	Tâches	Vérification
ROS	Déterminer le périmètre de la zone à considérer	
	Déterminer les secteurs où le message doit être diffusé en priorité	
	Déterminer le plan de circulation de l'alerte	
Responsables LOG et POP	Les responsables LOG et POP se concertent pour diffuser l'information : .. Véhicules mairie + PR .. Équipe à pied porte à porte,	
ROS	Déterminer le contenu du message d'alerte (Exemples ci-dessous) : .. Nature de l'évènement ou de la situation, .. Consignes de sécurité (confinement, évacuation) , .. Moyens de se tenir informé	
	En cas d'évacuation demandée, rajouter : .. Les points de rassemblement, .. Les affaires/effets personnels à prendre en cas d'évacuation (papiers identité, habits chauds, etc.), .. Le délai pour évacuer,	
RAC	En cas de décision d'évacuation, faire valider la décision par la Préfecture et les services de secours	
ROS	Valider le message et donner l'ordre de diffusion	
Personnes Relais	Procéder à l'alerte de la population selon le schéma décidé par le PCC	
	Informers le correspondant concerné des résultats de l'action	

ATTENTION



En fonction du risque et de sa localisation, l'école et le SIVM doivent être contactés dès l'activation du PCS pour activation de leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Message type - risque Transport de matières dangereuses - (Sans évacuation)

Nature de l'évènement	Un nuage toxique vient vers vous en provenance de [<i>localisation</i>]
Consignes de sécurité	Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, Évitez de vous enfermer dans votre véhicule. S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie. N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer. Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.
Moyens de se tenir informé	Suivez les notifications Panneau-Pocket Écoutez la radio [<i>nom-radio & fréquence</i>]

Message type - risque Inondation - (Avec évacuation)

Nature de l'évènement	Une inondation approche
Délai pour évacuer	Pour des raisons de sécurité, vous avez [<i>délai</i>] pour évacuer la zone où vous vous trouvez, dans le calme.
Consignes de sécurité	.. N'oubliez pas de couper l'eau, l'électricité et le gaz avant de quitter votre domicile et fermez tous les volets. .. N'oubliez pas de fermer à clé votre domicile.
Effets personnels à prendre	Munissez-vous de vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels, une couverture, un peu d'argent.
Point de rassemblement / hébergement	Rejoignez le lieu d'accueil suivant [<i>localisation</i>] Faites-vous connaître au secrétariat du lieu d'accueil et suivez toutes les instructions qui seront portées à votre connaissance.
	Si vous n'avez pas de véhicules, appelez la mairie pour organiser votre déplacement.
Moyens de se tenir informé	Suivez les notifications Panneau-Pocket Écoutez la radio [<i>nom-radio & fréquence</i>]

Message type - risque Canicule - (sans évacuation)

Nature de l'évènement	Un épisode de canicule est annoncé à partir de [<i>date</i>]
Consignes de sécurité	<i>Se référer à la fiche en Annexe : « Modèle d'information à la population et d'alerte canicule »</i>
Moyens de se tenir informé	Suivez les notifications Panneau-Pocket Écoutez la radio [<i>nom-radio & fréquence</i>]

FRÉQUENCE France Bleu	103,5 / 101,5	Mhz
FRÉQUENCE France Info	792 Khz	AM
FRÉQUENCE France Inter	99,4 Mhz	Mhz

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 10 – Fournir l'assistance à la population

Fiche N° 10	Fournir l'assistance à la population	
Contributeur(s)	Responsable LOG	V.1.1 2026
	Responsable POP	
	RAC	
	PR	
Objectif(s)	Organiser l'assistance pour la continuité de la vie courante pour la population et les entreprises impactées par l'aléa	

Responsable	Tâches	Vérification
RAC + LOG + POP + PR	Etablir le périmètre communal concerné par le risque	
	Déterminer le nombre d'habitations & les entreprises potentiellement concernées	
	Etablir les priorités d'intervention	
	Recensements des moyens des entreprises locales, et des agriculteurs.	
LOG – Aide population	Organiser l'aide à la population pour limiter les conséquences du sinistre sur leurs biens et habitations (aide pour obturer les entrées, relevage des meubles,)	
	Fournir l'assistance nécessaire à la population bloquée par le sinistre : .. nécessaire de chauffage si rupture électricité (carburant, bois...), .. ordures ménagères, .. mise en sécurité des cuves de stockage fioul/gaz, etc.	
LOG – Aide entreprises	Organiser l'aide pour les éventuelles entreprises bloquées par le sinistre (déplacement matériels/ véhicules, mise en sécurité des machines, etc.) : .. Définir les moyens humains nécessaires, .. Mettre en place les équipes d'intervention, .. Prendre contact avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et/ou la Chambre des Métiers pour aide.	
LOG	Mobiliser les prestataires conventionnés pour les matériaux nécessaires : parpaings, sacs de sables, planches, etc	
	Définir les moyens humains nécessaires	
	Mettre en place l'équipe d'intervention	
POP	Répondre aux besoins alimentaires des populations bloquées par le sinistre	
	Mettre en place des points collecte en zone protégée à destination de la population sinistrée (vêtements, nourriture, matériel, etc.)	
	Assurer l'encadrement des éventuels intervenants assurant l'entraide à la population (associations, bénévoles, etc.)	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 11 – Organiser les évacuations

Fiche N° 11	Organiser les évacuations	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
	Tous les responsables PCC	
	RAC	
	Responsable LOG	
	Responsable POP	
	PR	
Objectif(s)	Mettre la population sinistrée dans un lieu d'hébergement	

Préparer l'évacuation

Responsable	Tâches	Vérification
ROS	Identifier et définir le périmètre concerné	
POP +PR	Définir les enjeux particuliers contenus dans le périmètre (écoles, entreprises, ERP, etc.) et les priorités d'évacuation	
POP+PR	Définir l'enveloppe de personnes à évacuer	
LOG	Définir le point de RV pour évacuation collective	
LOG	Définir les axes d'évacuation	
RAC	Définir avec la cellule LOG les moyens humains & matériels à mettre en place	
POP	Rédiger avec le ROS l'ordre d'évacuation (voir Fiche n° 9 Alerter la population)	
LOG	Avertir le chef de cellule POP afin de préparer l'organisation du centre d'accueil	

Organiser l'évacuation & Evacuer

Responsable	Tâches	Vérification
ROS	Donner l'ordre d'évacuation	
PR	Alerter la population (voir Fiche n° 9 Alerter la population)	
LOG + PR	Evacuer les bâtiments en tenant compte des enjeux particuliers	
PR	Informar la population des lieux de rassemblement : .. Lieu d'hébergement transitoire pour les personnes se déplaçant par leurs moyens .. Lieux de RV pour les personnes sans véhicule (véhicule mairie).	
PR	Recenser les personnes ne voulant pas évacuer : .. Remonter l'information au Correspondant LOG pour évacuer de force si nécessaire	
PR	Vérifier habitation par habitation que l'évacuation est réalisée complètement	
LOG	Recenser les personnes évacuées (véhicule mairie)	
PR	Transmettre le nombre et le nom des personnes évacuées au correspondant POP et chef de cellule POP	
LOG	Assurer la protection du secteur évacué (voir Fiche n° 12 Assurer la protection du secteur évacué)	
Groupe(s) TOUS	Rendre compte au le correspondant concerné des résultats de l'action	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 12 – Assurer la protection du secteur évacué

Fiche N° 12	Assurer la protection du secteur évacué	
Contributeur(s)	RAC	V.1.1 2026
	Responsable LOG	
	PR	
Objectif(s)	Protéger la zone évacuée pour éviter les accidents. Éviter les vols dans cette même zone.	

Responsable	Tâches	Vérification
RAC	Collaborer avec la gendarmerie pour établir un périmètre de sécurité.	
	Définir un plan de déviation de la circulation des véhicules.	
ROS	Demander à la préfecture un arrêté de fermeture des voies à la circulation.	
LOG	Collaborer avec le RAC pour définir les besoins matériels (barrières, panneaux de signalisation, ...) et humains pour la mise en place du périmètre de sécurité.	
	Définir les moyens matériels et humains pour la surveillance du périmètre de sécurité.	
	Organiser le maintien des moyens de surveillance du périmètre de sécurité.	
PR	Évaluer la présence d'animaux domestiques dans la zone concernée et les évacuer ou prévoir leur approvisionnement.	
LOG	Tenir informé et rendre compte au RAC du résultat de l'action et de l'évolution de la situation.	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 13 – Organiser le centre d'accueil

Fiche N° 13	Organiser le centre d'accueil	
Contributeur(s)	Responsable POP	V.1.1 2026
	Responsable LOG	
	PR	
Objectif(s)	Préparer l'hébergement de la population sinistrée.	

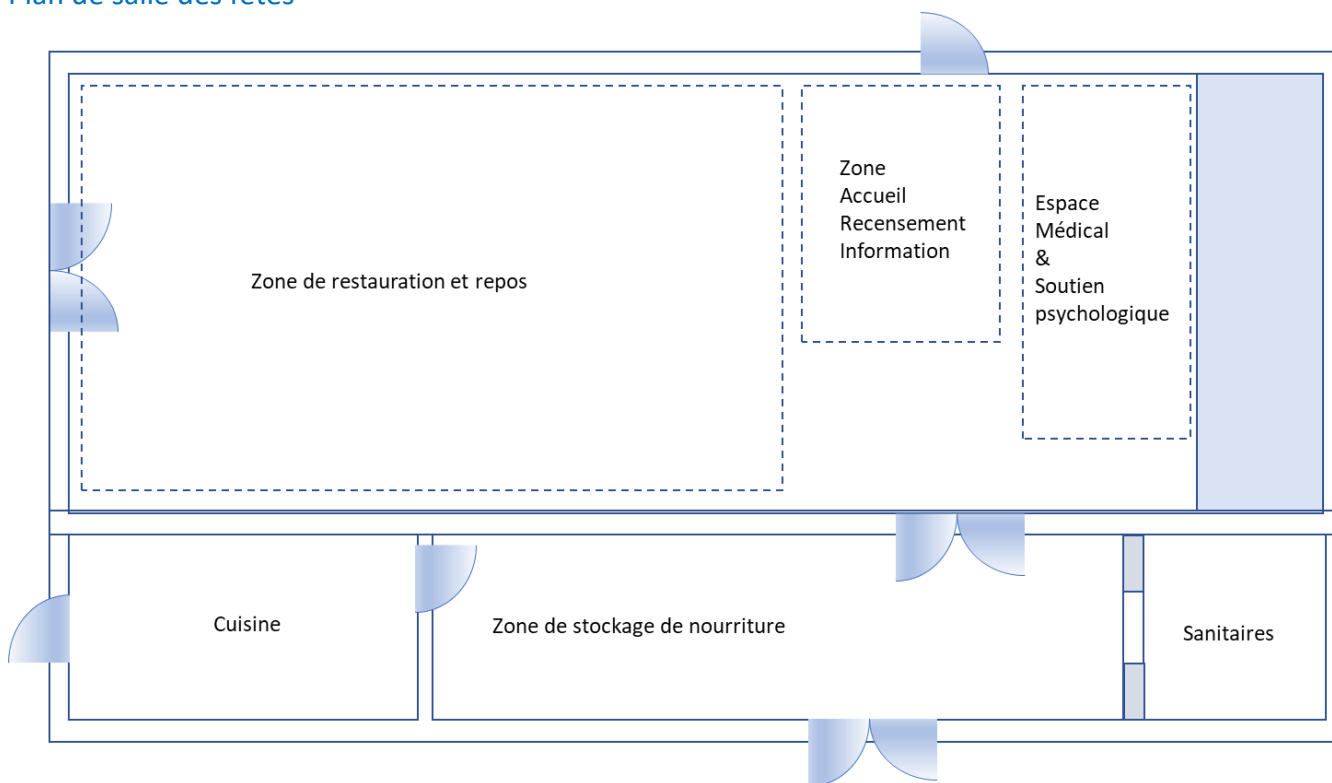
Responsable	Tâches	Vérification
POP & LOG	Suite à la décision d'évacuer une zone, choisir un lieu d'accueil qui soit le mieux adapté en tenant compte du nombre de personnes concernées par l'évacuation.	
	Préparer le lieu d'accueil.	
	Activer l'équipe communale d'accueil.	
	Prévenir le centre médical et la pharmacie	
	Ouvrir le lieu et le mettre à disposition.	
POP	Planifier l'approvisionnement et la fourniture de nourriture	
LOG	Mobiliser les agents techniques pour transport et installation matériel	
POP	Comptabiliser le nombre de personnes âgées, d'enfants en bas âge, pour évaluer les besoins pour un premier ravitaillement d'urgence.	
POP – LOG	Mettre en place le centre d'hébergement : .. Créer des zones isolées pour accueil - recensement, Information – soutien moral, examens médicaux,	
POP-PR	Attribuer les rôles aux personnes mobilisées : .. Recenser les entrées/sorties du lieu d'accueil, .. Information et soutien moral des sinistrés, .. Vérifier l'état de propreté des sanitaires, cuisine, .. Aide à l'installation du matériel, .. Distribution du ravitaillement,	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 13 – Organiser le centre d'accueil (suite)

RESSOURCES	HUMAINES	MATERIELLES
Aspects administratifs	Service secrétariat	..Fournitures de bureau, ..Matériel informatique (PC, imprimante), ..Mobilier de bureau (tables chaises,) ..Fiches de recensement (modèle et fiches vierges)
Aspects organisation matérielle	Service à la population, Service technique	..Mobilier : lits, tables, chaises, couvertures, couvertures de survie, ..Nécessaire de balisage des zones et cloisonnement, ..Nourriture et eau, ..Fourniture d'hygiène adultes et enfants en bas âge, ..Fourniture de gestion des déchets et de nettoyage, ..Vaisselle jetable ou réutilisable.
Aspects humains et sanitaires	Psychologues, Secouristes, Médecins, infirmières,	..Moyens d'affichage, ..Matériels d'aménagement de l'espace de confidentialité, ..Tables, Chaises

Plan de salle des fêtes



AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 14 – Héberger la population sinistrée

Fiche N° 14	Héberger la population sinistrée	
Contributeur(s)	POP	V.1.1 2026
	PR	
	LOG	
Objectif(s)	Fournir l'hébergement et le ravitaillement en un lieu commun, hors d'atteinte par l'aléa	


Responsable	Tâches →	Sous-tâches →→	Vérification
POP ET PR	Recenser les sinistrés	Diriger les personnes pour le recensement afin d'établir la liste des personnes concernées.	
		Recenser également la population quittant le centre volontairement	
PR	Réconforter et Informer les sinistrés	Couper les sinistrés de l'évènement en établissant une période d'échange et d'écoute durant laquelle ils peuvent recevoir les 1° éléments d'information sur l'évènement	
POP		Définir les besoins des sinistrés pour les orienter vers les acteurs communaux adéquats : soutien médicaux, soutien psychologique, installation/ravitaillement	
LOG	Installer l'hébergement et le Ravitailler	Zone où les sinistrés pourront se reposer et recevoir alimentation, boisson, vêtements...	
		Installer le matériel affecté au repos des personnes (lits, couvertures, etc.)	
PR	Transmettre régulièrement les données de recensement au Correspondant POP		
	Informé le responsable POP	Lui remonter le résultat ou les besoins des actions terrain (nombre de personnes accueillies, manques en logistique, etc.)	
		L'informé périodiquement de la situation du centre (ex. toutes les 2h)	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 15 – Organiser le ravitaillement alimentaire

Fiche N° 15	Organiser le ravitaillement alimentaire	
Contributeur(s)	Responsable LOG	V.1.1 2026
Objectif(s)	Assurer la permanence de la fourniture en eau et alimentation pour les personnes hébergées et les agents communaux	

Responsable	Tâches	Vérification
LOG	Après activation du PCS, contacter les prestataires alimentaires pour connaître l'état de leur stock et les avertir du besoin potentiel	
	Évaluer la quantité de ravitaillement nécessaire : .. en tenant compte du nombre de personnes impliquées : agents communaux et bénévoles, membres du PCC, pompiers et forces de secours, .. en tenant compte du nombre d'habitants concernés	
	Dès activation de l'ordre d'évacuation et après choix du lieu d'hébergement, approvisionner une palette d'eau en bouteilles	
	Passer commande des quantités nécessaires auprès des prestataires alimentaires pour assurer en continuité l'hébergement dans le temps, en s'assurant de pouvoir être livré à temps.	
	Si nécessaire, mobiliser la cantine scolaire du SIVM et ses agents	
LOG	Si livraisons impossibles, envisager une solution d'approvisionnement avec les véhicules et agents communaux	
	Faire livrer la nourriture sur le(s) site(s) d'intervention à destination des secouristes et volontaires engagés	
	Si la situation de crise perdure, envisager le ravitaillement des habitants bloqués dans leurs maisons à proximité des zones sinistrées	


REMARQUE	
	Si nécessaire, le ROS peut ordonner une réquisition des aliments auprès d'entreprises extérieures.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 16 – Mettre en œuvre les moyens matériels

Fiche N° 16	Mettre en œuvre les moyens matériels	
Contributeur(s)	Responsable LOG	V.1.1 2026
Objectif(s)	Identifier les besoins logistiques des actions de sauvegarde et leur mettre à disposition les moyens techniques recensés et disponibles	

Responsable	Tâches	Vérification
LOG	Suite à l'annonce du déclenchement du PCS, faire rapatrier les véhicules communaux	
	En vérifier le plein en carburant	
	Vérifier la disponibilité des équipements communaux	
	Si besoin, contacter des prestataires extérieurs pour connaître les disponibilités d'équipements et les prévenir d'un besoin potentiel	

REMARQUE	
	En cas d'achat de biens ou de matériel en urgence, veiller au respect le code des marchés publics.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 17 – Organiser la post-crise

Fiche N° 17	Organiser la post-crise	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
	RAC	
	LOG	
	POP	
	SEC	
Objectif(s)	Gérer les actions à entreprendre, dans l'ordre de priorité, pour un retour à la normale	

Responsable	Tâches	Vérification
POP	Inventorier le besoin et Envisager le relogement sur le moyen/long terme des sinistrés dont le logement n'est plus en état (hôtels, bailleurs sociaux, logements privés disponibles chez des particuliers)	
	Le cas échéant, continuer d'assurer le ravitaillement des sinistrés	
	Suivi des intervenants assurant l'entraide à la population (associations et bénévoles, ..)	
	Organiser des points de collecte, à destination des sinistrés, de vêtements, matériels,	
	Informers la population sur les conséquences de la crise : .. décision prise par le maire et le conseil, .. modalités pratiques prévues pour aider les sinistrés (cf actions ci-dessus)	
POP	Assurer la mise en place des points de collecte pour la population sinistrée	
	Collecter et effectuer un recensement précis des dons et l'adresser au correspondant POP	
LOG et RAC	Hiérarchiser les priorités pour la remise en état des infrastructures	
LOG	Contacter les collectivités voisines (communes et CdC) pour prêt matériel ou renfort d'équipes.	
	Mettre en place l'équipe pour le dégagement des axes routiers .. infrastructures détériorées par le sinistre .. dégagement des voies et axes de communication	
	Le cas échéant, mettre en place une équipe pour l'aide à la remise en état des habitations sinistrées	
SEC	Organiser la prise en charge des aspects administratifs pour les sinistrés : .. déclarations d'assurance (liaison avec avec les assureurs), .. personnes ayant perdu tous leurs papiers d'identité, .. assistance aux commerces et entreprises, .. recherche de financements d'urgence, Mobiliser le secrétariat pour aider les sinistrés à établir des dossiers d'indemnisation	
ROS et RAC	Établir un bilan financier global de la crise	
	Rédiger un compte-rendu du sinistre et informer la préfecture (et l'état)	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiche N° 18 – Établir un retour d'expérience

Fiche N° 18	Établir un retour d'expérience	
Contributeur(s)	ROS	V.1.1 2026
	Tout les intervenants	
Objectif(s)	Retracer la gestion de la crise et son déroulement pour en extraire les axes d'amélioration du PCS	

Etape 1	
Collecter les informations sur la crise	Main-courante, tous documents générés, Mener des entretiens individuels avec les chefs de groupe

Etape 2	
Formaliser l'histoire commune sur la gestion de crise	Se centraliser sur les décisions prises : .. Sur quelles informations se basent-elles ? .. Quelles en ont été les conséquences sur le terrain ? .. Quels ont été les délais d'application des décisions ? ..
	Faire apparaître le contexte de situation : .. Hypothèses formulées, .. Décisions prises et actions, .. Les effets et conséquences, .. Les points bloquants

Etape 3	
Analyser la situation	

Etape 4	
Organiser une réunion de synthèse	Avec les acteurs internes et externes « brain storming » sur la gestion de l'évènement Confrontation des expériences des acteurs

Etape 5	
Élaborer un plan d'amélioration de l'organisation	

Etape 6	
Validation par le ROS la décision de modification de l'organisation	Archiver les données récoltées Mettre à jour le PCS

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

SYNTHÈSE DES ACTIONS PAR PARTICIPANT A L'ORGANISATION

Contributions des membres du PCS aux actions

Intervenant	Action	N° Fiche	Contributions hors processus
ROS	Évaluer la situation	1	
	Définir une stratégie d'intervention	2	
	Assurer l'organisation du processus	5	
	Rédiger des messages officiels	8	
	Alerter la population	9	
	Organiser l'évacuation	11	
	Assurer la protection du secteur évacué	12	
	Organiser la post- crise	17	
	Établir un retour d'expérience	18	
RAC	Mobiliser les correspondants	3	
	Assurer l'organisation du processus	5	
	Alerter la population	9	
	Fournir l'assistance à la population	10	
	Organiser l'évacuation	11	
	Assurer la protection du secteur évacué	12	
	Organiser la post- crise	17	
Secrétariat PCC	Installer le PCC	4	
	Assurer l'accueil téléphonique du public	6	
	Assure l'accueil physique du public	7	
	Rédiger des messages officiels	8	
	Organiser la post- crise	17	
Responsables LOG & SEC	Assurer l'organisation du processus	5	
	Alerter la population	9	
	Fournir l'assistance à la population	10	
	Organiser l'évacuation	11	
	Assurer la protection du secteur évacué	12	
	Organiser le centre d'accueil	13	
	Héberger la population sinistré	14	
	Répondre aux besoins alimentaires	15	
	Mettre en œuvre les moyens matériels	16	
	Organiser la post- crise	17	
Responsable POP & ERP	Assurer l'organisation du processus	5	
	Assure l'accueil physique du public	7	
	Fournir l'assistance à la population	10	
	Organiser l'évacuation	11	
	Organiser le centre d'accueil	13	
	Héberger la population sinistré	14	
	Organiser la post- crise	17	
PR	Alerter la population	9	
	Fournir l'assistance à la population	10	
	Organiser l'évacuation	11	
	Organiser le centre d'accueil	13	
	Héberger la population sinistré	14	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Fiches de suivi

Lieux publics

A RENSEIGNER LE JOUR DE L'ÉVÈNEMENT

DATE :/...../202.	HEURE : h
1) Identification du lieu public (horaires d'ouverture à préciser) :	
2) Prénom et nom de la personne contactée :	
3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :	
☞ Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone. (si possible : identité de la personne désignée :)	
4) Combien de personnes sont présentes ?	
5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?	
6) Combien y a-t-il de femmes enceintes ?	
7) Combien y a-t-il d'enfants ?	
☞ Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et les ventilations.	

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Modèle de Liste des personnes accueillies en centre d'hébergement

A RENSEIGNER LE JOUR DE L'ÉVÈNEMENT

DATE/ HEURE	NOM-PRENOM	ADRESSE	OBSERVATIONS		En cas de départ du centre, coordonnées où la personne peut être jointe
			SANTE	AUTRES	
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :
					Adresse : tél. :

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Arrêté municipal de réquisition

Commune : Aunac-sur-Charente

Le Maire.....

- Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, et notamment son article 28 ;
- Vu le Code Pénal, article R 642.1 ;

Considérant¹

.....
 survenu ce jour à

ARRÊTE DE REQUISITION

Article 1^{er} :

Il est prescrit à M.

Demeurant à

²D'avoir à se présenter sans délai à la mairie de pour effectuer la mission qui lui sera confiée

²de mettre sans délai à la disposition du maire le matériel suivant³

.....

²et de le mettre en place à⁴

.....

Article 2 :

Le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement de gendarmerie départementale ² est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à le

LE MAIRE,

¹ Préciser : l'accident, la catastrophe, le sinistre, etc.

² Rayer la mention inutile.

³ Préciser la nature et le nombre de véhicules, matériels ou travaux nécessaires. ⁴ Indiquer le lieu précis.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Modèle d'information à la population et d'alerte canicule

EPISODE DE CANICULE – Mesures individuelles & recommandations à diffuser

Protéger son habitation

- baisser les stores pendant l'exposition au soleil et les relever après le coucher de celui-ci.
- maintenir les fenêtres et les volets fermés pendant l'exposition au soleil. Les ouvrir le soir lorsque le soleil est couché et que la température extérieure diminue.
- dans la mesure du possible, laisser les fenêtres et persiennes ouvertes la nuit pour favoriser la circulation d'air.

Se protéger soi-même :

- maintenir le corps frais :
 - habits amples, légers, clairs,
 - choisir de préférence des vêtements coton (absorbe la transpiration et laisse passer l'air),
 - boire régulièrement sans attendre d'avoir soif : de l'eau ou des fruits pressés. Éviter les boissons alcoolisées, les sodas et autres boissons sucrées, ainsi que les boissons à forte teneur en caféine.
 - utiliser des ventilateurs et brumisateurs,
 - se doucher régulièrement avec de l'eau fraîche,
 - si l'habitation ne peut être rafraîchie, repérer des endroits frais proche de son domicile, et prévoir d'y passer plusieurs heures par jour,
 - ne pas sortir pendant les heures les plus chaudes,

- maintenir une alimentation adaptée :
 - préférer les fruits et légumes crus et les plats froids,
 - si une cuisson est nécessaire, éviter au maximum la proximité ou le contact avec la source de chaleur,

- maîtriser son activité physique :
 - éviter tout effort (sport, bricolage, jardinage),
 - reporter les tâches inévitables aux heures fraîches,
 - rester en contact avec le voisinage et les proches.

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

EPISODE DE CANICULE – affiche à diffuser



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque


Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Modèle de fiche : sources d'approvisionnement

	Plan Communal de Sauvegarde
1, place de la mairie Aunac 16460 Aunac-sur-Charente Tél : 05.45.22.24.38	Ressources mobilisables Sources d'approvisionnement

Nombre d'habitants (dernière source Insee)	620
Nature des besoins en fourniture	Packs d'eau, alimentation, produits d'entretien, produits d'hygiène

Fournisseur

Identité du fournisseur	
Adresse	
Téléphone	
La commune dispose d'un compte client	


Aunac sur Charente le :

Le fournisseur,

Le Maire,

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

Modèle de fiche : réquisition des élus du conseil municipal

	Plan Communal de Sauvegarde Annexes externes
1, place de la mairie Aunac 16460 Aunac-sur-Charente Tél : 05.45.22.24.38	Ressources mobilisables Elus – Conseil municipal

Information à destination des employeurs

La commune d'Aunac sur Charente est couverte par un plan de prévention des risques d'inondation. En conséquence, elle met en place un plan communal de sauvegarde.

Dans ce cadre, par décision préfectorale ou par décision du maire de la commune,

M. ou Mme :	
Demeurant :	16460 Aunac sur Charente

En tant qu'élue du conseil municipal d'Aunac sur Charente, pourra faire l'objet d'une réquisition et devra se mettre à disposition de la mairie afin d'effectuer la tâche qui lui sera confiée.

Aunac sur Charente le :
Le Maire,

AUNAC SUR CHARENTE	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Code insee : 16023	Document principal

INDEX des ANNEXES EXTERNES

Référence	Titre annexe	Observations	Date MàJ
16023-ANNEXT-Ressources-Mobilisables	Liste des personnes actives et mobilisables dans le cadre du PCS	Administrés, Personnels de santé, Maires Communes voisines, Magasins d'approvisionnement.	2026
16023-ANNEXT-Membres-Personnel-Communal	Liste des membres du personnel communal	Secrétaires, agents communaux	2026
16023-ANNEXT-Membres-Conseil-Municipal	Liste des membres du conseil municipal	Maire, adjoints, conseillers	2026